15
R4 C5
opy 1

NATALE CIOLI

ANGELO RENZI

E

L'INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE

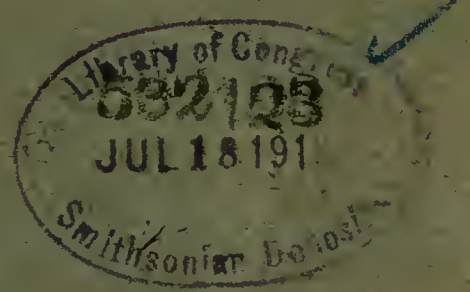

TIPOGRAFIA
FRATELLI FARAONI
RIETI

NATALE CIOLI

To the respectable
Smithsonian Institut
The aut

ANGELO RENZI

E

L'INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE

« On ne sait pas tout ce qu'il en coûte de peines et de veilles pour écrire quelques lignes d'histoire ».

VOLTAIRE « Le siècle de Louis XIV »

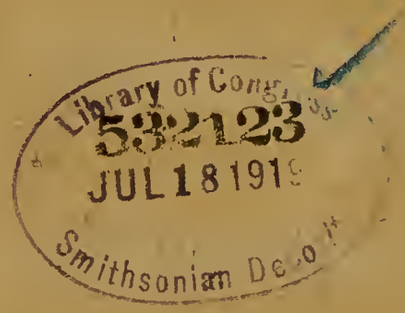

TIPOGRAFIA
FRATELLI FARAONI
RIETI
1918

D15
.R4C5

En achevant ces pauvres lignes, j'ai fait de mon mieux pour ôter à l'oubli Angelo Renzi et son oeuvre.

Mon seul but a été celui de le faire connaître et apprécier, dans son vrai mérite, par ses concitoyens.

N. C.

Rieti, 3 Novembre 1918.

ANGELO RENZI

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Dans le beau et riant village de Morro, tout près de la ville de Rieti, naquît, en 1788, Angelo Renzi. (1) Doté d'un esprit vif et perçant, d'une grande intelligence et d'une culture vaste et multiforme, plutôt que dans sa propre Patrie, il devait se procurer, par ses écrits, une excellente réputation dans sa patrie adoptive: la France.

Après la mort de son père, qui dut arriver quand le nôtre était encore tout jeune, il abandonna à jamais son village et se rendit en 1803, âgé de quinze ans environ, à Rieti, sous la jurisdiction de la Paroisse de Saint-Eusanio (2). On ne sait trop dire des premières années de son bas-âge ; mais toujours est-il que, subvenu par son parrain, le noble Joseph Angelotti, il put se procurer une bonne éducation littéraire et scientifique (3). Il fit ses études chez les PP. Scolopes (4). Son maître

---

(1) Il nous a été impossible de consulter l'acte de naissance; car les Archives de la Municipalité de Morro Reatino brûlèrent, malheureusement, en 1843 et l'on n'y trouve que le Registre analogue depuis 1844. Toutefois, d'après l'acte de décès, le nôtre serait né en 1792; mais cela n'est pas juste, car tous les autres documents que nous avons pu consulter, nous ont persuadé à accepter comme date de naissance l'année 1788. V. *Cahier des Stati liberi de 1807 à 1814 chez les Archives de la Chancellerie Épiscopale de Rieti; Liber matrimoniorum ab anno 1793 ad annum 1860 Parochialis Ecclesiae S. Juvenalis et Bma. Virginis Maria de Scala; Registre des Confirmations des Archives paroissiales de Morro Reatino;* A. De Nino, *Briciole letterarie*, Vol. I, Lanciano, R. Carabba, Éditeur; *Stato di anime (anno 1809) soggette alla Parrocchia di S. Eusanio.*

(2) V. *Cahier des Stati liberi,* cit.; *Liber matrimoniorum,* cit.; *Stato di anime,* cit.

(3) Voir A. De Nino (oeuv. cit.) qui eut avec Renzi une correspondance de 1866 à 1867; *Stato di anime,* cit.

(4) « I PP. delle Scuole Pie vennero a Rieti nel maggio del 1698 e vi tennero l'insegnamento comunale fino al 7 ottobre 1815, continuando fino al '66, per conto loro, le scuole elementari nella casa parrocchiale ». A. Sacchetti - Sassetti, *Le Scuole Pubbliche in Rieti dal XIV al XIX secolo.* Rieti, tip. S. Trinchi 1902.

ce fut le père Angelo Bonuccelli (1), illustre et savant latiniste, ex-recteur du Collège Nazaréen de Rome et membre correspondant de l'*Institut Historique de France* (2).

Ses études achevées, Renzi se donna à la carrière des bureaux. Il fut d'abord greffier du Juge de Paix et après Secrétaire de Sous-Préfecture (3).

En 1812, le 26 du mois de novembre, il épousa Marie Catherine Canali, fille du Marquis Jean Thadée Canali (4),

Quelque temps après son mariage, il quitta à jamais son rôle pour s'adonner librement à ses études. Cependant une foule de péripéties, causées surtout par des ménages auxquels il ne savait s'y prendre et qui l'obligèrent à aliéner la dot de sa femme (5), lui firent essuyer une vie plutôt pénible (6), égayée alors quelque peu, par la naissance de sa petite Clélie (7).

En attendant, Renzi, qui était dès sa jeunesse tout épris des idées jacobines, suivait, avec enthousiasme, la cause bonapartiste. Cela lui valut un procès politique et ensuite l'exile. Le procès lui fut fait en 1815 par le Gouverneur M. Bocci car, après la restauration du pouvoir temporel dans la ville de Rieti, qui avait été pour quelques mois (1814-15) sous la domination de Joachim Murat, il fit, avec ses amis,

---

(1) Il P. Angelo Bonuccelli fu a Rieti dal 1807 al 1808, fungendo da Prefetto delle Scuole e sottoscrisse come delegato della Comunità gli atti del Capitolo Locale (1808). V. *Pacco di scritture appartenenti alla Casa dei PP. delle Scuole Pie di Rieti.*

C'est Renzi lui-même, qui nous le témoigne par la dédicace suivante qu'il écrivit de sa propre main dans sa brochure: « *Précis Historique sur la panification* » et ainsi conçue : « *Al mio degno Professore e carissimo amico il P. Angelo Bonuccelli ex Rettore del Collegio Nazareno di Roma. Omaggio del suo allievo affezionatissimo Renzi* ». Voir A. Renzi, *Variétés littéraires.*

Voici en outre quelques notices biographiques à l'égard du P. Bonuccelli, que nous avons tirées de l'ouvrage: *Index Bio-Bibliographicus CC. RR. PP. Matris Dei Scholarum Piarum a P. Thoma Vinas. Vol. III, Romae, Typographia Vaticana, 1911:* « Multa illi ab natura aderant bona. In his ingenium aptum ad artes optimas, magna corporis dignitas, carminis et prosae orationis, latino sermone, rara facultas. Aletrii, Reate, Anconae... Rhetorica publice enarrans, ne dum ipse sibi deesset, maximam litterarum gloriam adsequebatur... Collegiorum Rectoris partes sustinuit primum Urbini, deinde Romae, ex quibus summa cum laude discessit... Eum Urbinates civitate donaverant, Comitia nostra Romae habita Praepositi Provinciae titulo ad honorem honestaverunt : pleraeque vero Italicae Academiae suum nomen in album retulerant, quarum Tiberina aureo numismate quotannis, quamdiu in urbe fuit, assueverat illum insignire. Edidit : *Carmina, Alloquutiones, Titulos,* etc. latino et patrio sermone, quae duobus Voluminibus in 4 Archivio Generali commissis continentur ».

(2) Présenté par MM. Breton et Renzi, il fut admis le 30 août 1844 - V. L'*Investigateur* Tome IV - 2e Série; *Procès-verbal de l'Assemblée générale* 1844.

Nous rapportons ici le jugement que M. Alix donna sur les poésies latines de A. Bonuccelli: « *L'Oeuvre de M. Bonuccelli prouve qu'il possède une profonde connaissance de la langue latine et des poètes du siècle d'Auguste, dont il s'attache à suivre les traces* ». V. *L'Investigateur.* Tome V, 2e , Série 1845.

(3) Voir A. De Nino. Oeuv. cit.

(4) V. *Liber matrimoniorum,* cit.

(5) Emptio Stabilium. Pro Domino Felice Filippi c.a D. Angelum Renzi. Die Vigesima octava Januarii 1815 Ind.e Tertia Ponthif. SS. D. N. D. Pii PapeVII Anno XV. Ita est Johannes Zepponi, Nots. publicus Reatinus in fidem. V. *Archives Communales* de Rieti.

(6) Voir De Nino, Oeuv. cit.

(7) Cette jeune fille, qui mourut à la fleur de son âge, s'était dédiée à la musique et écrivit, de bonne heure, des très-belles romances et plusieurs pièces très-extimées. Son dernier ouvrage c'est un chant guerrier : l'*Africaine.* V. *L'Investigateur,* Tome V, 2e Série 4, 1844.

une démonstration quelque peu hostile au gouvernement restauré. Le cas, cependant, n'étant pas sérieux, le Secrétaire d'État, auquel on avait remis le procès pour compétence, établit de suspendre toute autre procédure (1) Mais la chose ne devait pas s'arrêter là. Peut-être s'était-il engagé sérieusement en 1821 dans quelque comité révolutionnaire et, étant découvert, il lui fut defendu à jamais de demeurer dans les États de l'Église (2). Ce fut alors que, suivant l'exemple des autres patriotes, il se refugia à Paris laissant à regret notre belle Patrie, où il ne devait revenir, pour peu de jours, qu'en 1862 (3).

Heureusement, il s'était lié d'une véritable amitié, avec le celèbre sculpteur Denis Foyatier (4) qui venait d'entreprende, alors, un voyage d'instruction en Italie. Cette rencontre arriva, peut-être, à Rome dans l'atelier du celèbre statuaire francais, qui avait conçu ici l'idée de son *Spartacus* brisant les chaînes dont les Romains l'ont chargé et méditant des projets de vengeance (5). A l'exécution de cette statue, qui devait fonder la réputation de Foyatier, assistait assidûment notre Renzi, lui aussi vivement passionné pour les arts, et, lorsqu'il dut s'exiler et resolut de se rendre en France, il exposa ce projet à son ami. Denis Foyatier, qui avait déjà apprécié l'intelligence et le savoir de Renzi, pour lui rendre moins pénible la vie, lui procura une chaire de langue italienne dans un lycée de Paris (6). Leur séparation fut donc inévitable pour le moment; mais en 1827, quand Foyatier revint

---

(1) V. *Ordine pubblico: Sospetti; detenuti* (Vol. 51) 13 agosto 1835 e segg. - Notizie su Angelo Renzi di Morro rifugiato in Francia. « *Nel 1815 dal Governatore Bocci fu fatto un processo contro Angelo Renzi ed altri e quindi rimesso al Segretario di Stato che sospese ogni ulteriore procedura* ».

(2) V. *Protocollo segreto di Polizia* Vol. 71; 23 - 6 - 1838. Risposta al Governatore di Roma: « *Ricevuto elenco dei compromessi cui è interdetto ritorno nello Stato Pontificio souo i designati di questa Provincia:* Angelo Olivetti, Colacicchi Amadeo, Carocci Serafino. Renzi Angelo *emigrò fino dal '21 e si crede fisso in Francia.*

(3) V. L'*Investigateur,* T. II, Série IV, 1862.

(4) « Denis Foyatier, statuaire français, né à Bussière (Loire) en 1793, mort à Paris en 1863. Élève à l'École des beaux-arts de Lyon, il obtint, en 1816, le prix de sculpture. S'étant rendu à Paris, il débuta au Salon par une statue de *Faune*, qui lui valut une médaille d'or et la commande d'une statue de Saint Marc, pour la cathédrale d'Arras. En 1822, il exposa deux statues: celle d'un *Laboureur méditant sur des armes qu'il vient de trouver dans la terre* et celle d'un *Jeune berger jetant des fleurs sur le tombeau d'un guerrier.* La lutte de l'indépendance hellénique lui suggéra l'idée de son *Spartacus.* Le modèle en fut exposé en 1827 et obtint un très grand succès. Rappelons toutefois qu'il exécuta la statue équestre du monument à Jeanne Darc érigé par la ville d'Orléans le 8 mai 1855 ». V. *Nouveau Larousse illustré (Supplément.).* A. Renzi; *Notice biografique* dans *L'Investigateur.* T. 3, Série IV, 1863.

A propos de cette oeure, voici le jugement donné par A. Renzi en la décrivant: « *Le monument de M. Foyatier, est te ptus complet de tous ceux de ce genre... la simplicité des lignes... l'ensemble du monument, retracent avec bonheur ta vie entière de l'héroïne et ont un caractère patriotique, religieux et mystique* ». A. Renzi, *Jeanne Darc*, pag. 1.

(5) Voici comment Renzi, lui-même, nous confirme cette circostance: « *Je me trouvais dans l'atelier de Foyatier lorsqu'it reçut la visite du célèbre statuaire Thorwaldsen. Il fut très-satisfait, il lui fit des compliments et l'engagea à faire mouler de suite sa statue* (la statue de Spartacus). V. *L'Investigateur* T. III, S. IV, 1863 pagg. 321-331.

(6) V. De Nino. Oeuv. cit.

à Paris, ils se rencontrèrent pour la seconde fois et raffermirent toujours plus une amitié à jamais sincère et dévouée (1).

La renommée qu'il allait tour à tour se procurant par la nouvelle carrière de l'enseignement, devait s'augmenter sensiblement par ses écrits et par son activité, quand il fut admis à l'*Institut Historique de France*, en qualité de membre titulaire de la première classe, le 31 décembre 1834 (2).

En devenant l'administrateur-trésorier (3) de cette Société naissante, et dont il en dirigea depuis 1840 à 1871 « l'existence matérielle » (4), non seulement il ouvrit des relations avec quantité de Sociétés Savantes françaises et étrangères; mais aussi avec une foule de savants qui s'agrégèrent à leur tour (5).

Déjà son *Spartacus* et la *Vie politique et littéraire de François Salfi*, publiés en 1832, l'avaient assez bien présenté aux gens de lettres de cette époque, et les ouvrages qu'il fit suivre, avec un grand nombre d'articles d'histoire, d'archéologie et de linguistique, insérés dans l'*Investigateur* et dont nous irons bientôt nous occuper, lui valurent sa nomination dans plusieurs Académies et Sociétés savantes françaises et étrangères (6).

A tel point était son crédit qu'on le nomma représentant de l'*Institut Historique* au X.me Congrès Scientifique des Italiens, tenu à Sienne en 1862 (7).

Mais, son long exil ne put jamais effacer de son âme le souvenir des lieux où il avait passé sa jeunesse et cueilli les premiers fruits de son opérosité; où il avait tant d'amitiés à regretter; conçu tant d'espérances, et toujours à plaindre de beaux et charmants souvenirs. Et quand sa vieillesse, qui approchait, et le genre de ses occupations ne lui permettaient, desormais, de quitter plus la France, il offrit ses nombreuses publications à la bibliothèque de la ville de Rieti, en témoignage de sa sincère affection et d'une vénération grande et véritable. Ce fut alors que

---

(1) V. *L'Investigateur*. T. III, Sér. 4, 1863.

(2) V. *L'Investigateur* T. I, 1834-35: *Tableau des membres composants l'Institut Historique.*

(3) V. *L'Investigateur* T. XI, 1839-40, pag. 180: « *Le Conseil, dans sa Séance du 6 mars 1840, a, sous la présidence de M. le Comte Le Peletier d'Aunay, prononcé, au scrutin secret, sur le quatre candidats qui se présentaient pour remplir les fonctions d'administrateur-trésorier. Au premier tour M. A. Renzi, membre résidant de la première classe, un des plus anciens membres de l'Institut Historique, a obtenu la majorité. L'Assemblée générale du samedi 28 mars 1840, sous la même présidence, a confirmé ce choix au premier tour de scrutin secret* ». Il avait en outre le droit d'assister aux séances et voix consultative (art. 30 des Nouveaux Statuts Constitutifs du 26 février 1840). On lui assigna 1200 francs par an pour ses appointements. V. *L'Investigateur*, T. XI, 1839-40 (56me assemblée générale de l'Institut).

(4) V. *L'Investigateur*, 38me année 1872, pag. 15.

(5) V. *L'Investigateur* T. III, S. 2, 1843, pag. 224: Rapport de M. A. Renzi sur les relations de la Société (Institut Historique): «... *J'ai ouvert des relations avec quelques nouveaux membres de Russie... nous continuons d'échanger notre Bulletin avec les publications de trente-deux Sociétés savantes, françaises et étrangères* ».

(6) Il était membre de l'Académie de Valdarno, de la Société des Archivistes de France, de la Smithsonian Institution de Washington, de la Société des Antiquaires de Copenhague, et d'autres. V. *L'Investigateur* T. III, 1843.

(7) V. *L'Investigateur* T. II, 1862: Procès-verbal de l'Assemblée Générale; Séance du 31 octobre 1862.

l'Assesseur M. Ludovic Petrini, au nom de la Municipalité de la ville de Rieti, lui fit parvenir une lettre de remerciment et de félicitation, accompagnée d'une médaille d'or qui portait sur une de ses faces l'effigie du roi Victor-Emmanuel II et sur le revers l'inscription suivante : *La Commune de Rieti au bien méritant Angelo Renzi - 1869* (1). Comment Renzi accueillit cette attestation de reconnaissance, il peut aisement se voir dans la réponse qu'il adressa à M. l'Assesseur L. Petrini et que nous reproduisons ci-dessous (2) :

INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE
47, Rue Bonaparte

Parigi, ai 28 di luglio 1869

Onorevolissimo Signore,

La veneratissima di V. S. Illma del 28 Giugno ultimo mi giunse colla medaglia d'oro, che la Rappresentanza della Città di Rieti si è degnata inviarmi, come attestato di riconoscenza pel dono de' miei scritti mandati alla Biblioteca del Comune, e come pegno di grata memoria che di me serba il Municipio reatino.

Ho gradito moltissimo la medaglia, che serberò gelosamente, come una grande distinzione, colla quale mi onora il Municipio reatino e come ricordanza del luogo natio.

Prego intanto V. S. Illma a volersi degnare di fare aggradire al Municipio reatino, alla Giunta, al Sindaco, e di gradire per Ella stessa, i miei sentimenti di gratitudine e di alta stima coi quali ho l'onore di rassegnarmi

Devmo Servitore
ANGELO RENZI

All'Ornatissimo Signore
LODOVICO PETRINI ff. di Sindaco
RIETI

Voici la version que nous en donnons :

Paris, le 28 juillet 1869.

Très- honorable Monsieur,

J'ai reçu, le 28 juin dernier, la lettre de V. S. avec la médaille d'or, que la Junte de la Ville de Rieti a digné m'envoyer, comme attestation de reconnaissance pour mes écrits, adressés par moi à la Bibliothèque Communale et en souvenir de la Municipalité même, à mon égard.

---

(1) V. *Protocole* de la Mairie de Rieti du 28 juin 1869 au N. 5511; *L'Investigateur* T. IX, S. 4, 1869 pag. 224.

(2) V. *Protocole* de la même Mairie du 31 juillet 1869 au N. 5732.

J'ai beaucoup agréé la médaille, que je garderai jalousement. étant une grande distinction, par laquelle m'honore la Mairie de Rieti, et un charmant souvenir du lieu natal.

Je prie, en attendant, V. S. de faire agréer à la Municipalité de Rieti, à la Junte, au Maire et d'agréer Vous même, mes sentiments de gratitude et d'estime avec lesquels j'ai l'honneur de me dire

Votre très - obéissant
A. RENZI

A M. LUDOVIC PETRINI ff. de Maire
de RIETI

Pourtant, il n'a pas été ainsi quant à la Municipalité de Morro qui a, du moins jusques à présent, oublié à tort celui de ses concitoyens qui, peut-être, n'a pas été des derniers et, en esquissant ces pauvres lignes, je souhaite qu'elle voudra bien réparer à son oubli et honorer, quoique modestement, Angelo Renzi, dont elle aura toujours à se glorifier.

L'an 1870 venait d'apporter pour la France tous ces revers que l'histoire nous apprend et, lorsque les membres qui composaient le bureau de l'*Institut Historique* se retrouvèrent, après les douloureux événements de la guerre étrangère et de la guerre civile, réunis à Paris, ils constatèrent que plusieurs membres de la Société, les plus dévoués, étaient décédés. Son administrateur A. Renzi, parvenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après avoir traversé péniblement le siège et la Commune, avait succombé sous le coup des privations et des émotions (1). En effet il avait exhalé son dernier soupir, le 11 juillet 1871, dans son modeste appartement situé rue Royer-Collard N. 11, à deux heures du soir.

(1) V. *L'Investigateur*, 38.e année, 1872, pagg. 5-15.

L'INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE

de 1833 à 1872.

Pour expliquer l'origine de cette Société, il suffit de rappeler l'espèce de renaissance historique qui signala les dernières années de la Restauration et l'immense développement que prit ce mouvement scientifique après la révolution de juillet. Toutes choses alors étaient remises en discussion et l'on allait chercher la raison de toutes choses dans l'histoire. L'intérêt des questions qui étaient agitées, fit naître le besoin d'un rapprochement entre ceux qui s'en occupaient. De là la pensée d'une association consacrée à ces pacifiques débats.

« Dans notre époque d'intelligence et d'action — écrit Casimir Broussais, dans son Introduction au *Journal de l'Institut historique* (1) — l'histoire est devenue une nécessité imposée à tous ; elle est, en effet, le complément de toute étude, la condition de tout progrès.

Le besoin de l'histoire nous poursuit partout et à tout moment. Nous ne pouvons promener les yeux autour de nous sans être forcés de nous enquérir de l'histoire de ce qui frappe nos regards. Quelle que soit la science que nous cultivions, que de doutes nous pourrions lever, que de difficultés nous verrions s'aplanir, si nous voulions puiser dans l'étude de l'histoire la haute instruction qu'elle nous offre !... Rétrécissant ce cadre immense de l'instruction historique, on en a fait une branche de la littérature, et rien de plus ; quelque chose d'agréable et non d'utile; un objet de luxe enfin, et non pas de nécessité.

---

(1) V. *Journal de l'Institut Historique* pagg. 1-3, Tome I, année I. 1834.

Jusqu'à ce jour, toutes les branches de l'histoire ont été inégalement cultivées, quelques unes aux dépens des autres, et elles ne se sont pas prêté le mutuel appui qu'elles se doivent. Il fallait un enseignement historique qui les réunît toutes ».

Et la réalisation de cette pensée, en effet, amena la fondation de l'*Institut historique* qui « embrasse, disent ses fondateurs, (Prospectus pp. 6 et 7) toutes les connaissances historiques dans leur ensemble, et, au lieu de borner l'histoire à l'étude ordinaire des événements qui remplissent la vie extérieure des nations, il l'étend à la connaissance de leurs idées, de leurs sciences, de leurs opinions, de leurs cultes, de leur génie; c'est-à-dire de tout ce qui constitue la vie intime de l'humanité ».

Un pareil but imposait la division de l'*Institut* dans les six classes suivantes (1):

I. classe : Histoire générale.
II. » : Histoire des sciences sociales et philosophiques.
III. » : Histoire des langues et des littératures.
IV. » : Histoire des sciences physiques et mathématiques.
V. » : Histoire des beaux-arts.
VI. » : Histoire de France.

Le 22 février 1836, sur la proposition de Jules Michelet, elles furent reduites à quatre (2):

I. classe : Histoire générale et histoire de France (autrefois première et sixième).
II. » : Histoire des langues et des littératures (autrefois troisième).
III. » : Histoire des sciences physiques et mathématiques, sociales et philosophiques (autrefois deuxième et quatrième).
IV. » : Histoire des beaux-arts (autrefois cinquième).

Une foule d'hommes alors (3), dont les travaux avaient marqué dans quelqu'une ou plusieurs de ces branches de l'histoire, ou dont la vie était consacrée à ces études, s'empressèrent de répondre à cet appel, désireux de faire toujours plus avancer la science de l'histoire, de rapprocher tant de travaux isolés, rélatifs à tant de sujets divers et faits dans tant de sens différents.

Et l'*Institut Historique* venait d'être fondé. C'était le 24 décembre 1833.

Sa constitution définitive ne remonte, cependant, qu'à 1834, le 6 d'avril ; dans laquelle on approuva les Statuts constitutifs, qu'une commission, nommée par l'Assemblée générale précédente du 23 mars, avait rédigés.

---

(1) V. *Journal de l'Institut Historique* T. I, 1834.
(2) V. L'*Investigateur* T. V, Série II, 1845.
(3) L'Institut comptait à sa fondation plus de 500 membres : V. *Journal de l'Institut Historique* T. I, 1834

Cette association ainsi constituée, et qui porte maintenant le nom de « *Société des études historiques* », fut reconstituée, le 13 mars 1872 et reconnue d'utilité publique le 3 mai de la même année (1).

Elle a publié depuis son origine :

1. Un recueil périodique qui eut de 1834 à 1840, le titre de *Journal de l'Institut historique* (12 vol. in - 8); puis, de 1841 à 1882, celui d'*Investigateur* (40 vol. in - 8) (2); qui a reçu, en 1883, celui de *Revue de la Société des Études historiques.*

2. Les Comptes rendus de six Congrès historiques tenus par elle de 1835 à 1843.

3. Un certain nombre de volumes isolés, publiés depuis 1897, sur le revenu de la fondation Raymond (3).

Sa première séance générale eut lieu le 23 mars 1834, sous la présidence de M. Michaud, de l'Académie Française, assisté de M. de Monglave, secrétaire, en présence de trente-huit membres fondateurs, parmi lesquels figuraient: MM. Berton, de l'Académie des Beaux-Arts; Bory de Saint - Vincent, de l'Académie des Sciences; Boullaud, de l'Académie de Médecine; de La Borde, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Geoffroy Saint-Hilaire, de l'Académie des Sciences; Jomard, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Andral, de l'Académie de Médecine; Ampère de l'Académie des Sciences ; De Jony, de l'Académie Française ; Michelet, de l'Académie des Sciences morales et politiques ; Ballanche, de l'Académie Française; Lerminier, professeur au Collège de France; le comte Mosbourg, député; le baron d'Eckstein; De Lamartine; Isambert, conseiller à la Cour de Cassation; l'abbé Guillon, évêque de Maroc; Laurentie, inspecteur général des études; le docteur Buchez, auteur de l'Histoire parlementaire de la Révolution française; Villenave, professeur d'histoire de France à l'Athénée royal de Paris, etc. (4).

Voilà comment Achille Jubinal, secrétaire général de l'Institut Historique et membre du Corps législatif, nous décrit cette première réunion, dans le compte rendu de la séance publique du 3 avril 1859, pour célébrer le vingtcinquième anniversaire de la fondation de la *Société:* « Je me vois encore assistant à sa

---

(1) Cette décision avait été sollicitée depuis le 6 mai 1855 à S. M. l'Empereur par le comte Reinhard, Vice- Président de l'*Institut Historique:* V. l'*Investigateur* T. V, S. III, 1855.

(2) V. l'*Investigateur* T. V, S. II, 1841 - Procès - verbal de l'Assemblée générale, 26 février 1841.

(3) V. *Bibliographie Générale des Travaux historiques et orchéologiques* publiés par les *Sociétés Savantes de la France* par Robert de Lasteyrie et Alexandre Vidier. T. IV - Paris, Imprim. Nationale - 1904.

Henry - François Raymond décédé à Lagny le 17 octobre 1869, par un testament olographe, fit a l'*Institut* le legs suivant: « .... vingt mille francs seront donné à l'*Institut Historique,* qui m'a fait l'honneur de m'admettre dans son sein... être chaque année distribués en titre de prix aux auteurs des ouvrages ou mémoires que l'*Institut historique* jugera convenable de mettre au concours ». V. l'*Investigateur* T. IX, S. IV, pag. 320 an. 1869.

(4) V. l'*Investigateur* T. V, S. II, 1845.

fondation. C'était le soir, dans une modeste salle de la rue Saint-Guillaume. Nous avions été convoqués une trentaine d'amis des lettres, par MM. Michaud et Eugène de Monglave.... La délibération ne fut pas longue sur le fond. La France entrait alors dans ce mouvement archéologique qui honora les premières années du règne de Louis-Philippe, et le besoin se faisait sentir d'institutions spéciales, où les efforts particuliers des simples citoyens, pussent trouver un point d'appui, un centre d'encouragement que n'offrent pas toujours les corps administrativement constitués.

En quelques heures, la réunion dont je vous parle et dont je tiens à honneur d'avoir fait partie, décida la création de notre journal (Journal de l'Institut Historique), la publication de nos mémoires, l'appel au public français et européen par des congrès, dont le premier se tint à l'*Hôtel-de-Ville,* et enfin elle donna à notre Société ce nom d'*Institut Historique* ». (1).

Pour mieux donner une idée des sentiments qui animaient cette première réunion et des motifs que chacun y apporta, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter les paroles du président lui-même, l'illustre Michaud: « L'*Institut Historique* n'est point une Académie où les rangs soient marqués... Tous ceux qui se plaisent à l'étude de l'histoire sont admis à nos réunions.... Nous n'avons pas seulement appelé parmi nous les hommes éclairés de la capitale; mais tous ceux qui cultivent la science de l'histoire, en quelque lieu qu'ils se trouvent; nous avons fait un appel à tous les pays, car chaque pays a ses monuments et ses traditions historiques... Dans un temps où tous les bons esprits semblent se diriger vers l'amélioration des sociétés, il est à remarquer qu'on s'adonne avec plus d'ardeur à l'étude de l'histoire, et nous devons nous en applaudir. L'histoire, n'est-elle pas la chaîne qui lie les générations et qui nous transmet comme un héritage la sagesse de ceux qui nous ont précédés?.... Un avantage des études historiques, c'est qu'elles finiront par donner à chaque société européenne une histoire qui deviendra un monument...

Voyez ce qu'ont fait pour les chefs-d'oeuvres de la littérature française ces laborieuses recherches, cette prodigieuse érudition du XVIe siècle! Les travaux historiques du siècle présent ne doivent-ils pas réveiller de même, un jour, la muse éloquente de l'histoire, et préparer les chefs-d'oeuvre des grands historiens qui viendront après nous? » (2).

Telles furent les idées qui présidèrent à la création de l'*Institut Historique:* elles furent le principe de l'institution; elles en déterminèrent les tendances.

Dès ce moment les travaux de cette Société se succèdent sans interruption

---

(1) V. l'*Investigateur* T. IX, S. III, 1859.
(2) V. L'*Investigateur,* T. V, II Série, 1845.

et avec une régularité digne d'éloges. Elle tient, plusieurs congrès et quantité de mémoires historiques, scientifiques, littéraires, archéologiques, artistiques et linguistiques paraissent dans son *Journal.* Des médailles en or et en argent sont décernées aux auteurs des meilleurs mémoires admis aux différents concours; une desquelles en or de la valeur de 200 francs est assignée aussi à César Cantu, dans la séance d'ouverture du Congrès tenu à l'Hôtel - de - Ville, le 16 mai 1847, pour son mémoire sur cette question posée par l'*Institut* même: « Determiner le caractère de la littérature italienne aux XIIIe et XIVe siècles, époque de Dante et de Pétrarque » (1).

Les Revues d'ouvrages deviennent toujours plus nombreuses et la correspondance et les échanges avec les autres corps savants français et étrangers, prennent un notable accroissement. Et bien à raison E. de Monglave, secrétaire perpétuel de l'*Institut*, pouvait s'exclamer dans le Congrès historique du 11 septembre 1837: « Toutes les sociétés historiques de l'univers ont contracté des alliances avec notre Société. Nous accueillons et reproduisons les travaux de celles de Washington (Smithsonian Institution), de Palenque au Mexique, de Liège, de la Suisse romande, des Commissions royales de Londres, de Bruxelles et de celle de Turin » (2). Il faut ajouter, la Société des Antiquaires du Nord siégeant à Copenhague, les Académies d'histoire de Barcellone, de Madrid et de Lisbonne; l'Institut Historique de Westphalie; l'Institut historique de Rio - Janeiro; l'Archivio storico italiano de Florence; la Société des Quirites de Rome; la Société des Antiquaires de Zurich; l'Académie royale des sciences de Munich; les Académies de Berlin, de Goettingue et de Vienne et enfin l'Académie Impériale des Sciences de Russie.

Parmi les approbations nombreuses que l'*Institut historique* reçut alors de toutes parts, on doit signaler celles de deux célèbres historiens MM. Thiers et Guizot. Ce dernier, ministre de l'Instruction publique à cette époque, s'exprimait ainsi dans le *Moniteur* du 13 janvier 1834: « J'espère que cette *Société* n'aura

---

(1) V. L'*Investigateur* T. VII - II. Série, 1847; V. L'*Investigateur* (Procès - verbaux 2 nov. 1842) T. II. - II. Série, 1842: « César Cantu membre correspondant de la 1.re classe. Sont nommés commissaires pour l'examen de cette candidature M. M. Carise. Nolte et Renzi »; V. L'*Investigateur* (Procès - verbaux 10 décembre 1843) T. III. - II. Série, 1843: « M. César Cantu, de Milan, proposé à la dernière séance comme membre correspondant, est admis sur le rapport de M. Nolte ».

A propos du mémoire ci - dessus, voilà comment s'exprimait le rapporteur M. Breton: « Les membres de la commission ont été étonnés d'y trouver un emploi vraiment remarquable des idiotismes et des finesses de la langue française. Ce qui les a frappés encore davantage, c'est, la connaissance de beaucoup d'anciens auteurs français, qui dans notre pays même ne sont guère connus que des personnes spécialement versées dans les études littéraires. L'auteur appuie ses assertions de citations qui dénotent des études sérieuses et un savoir réel ». V. L'*Investigateur* T. VII. - 2e Série 1847.

Voir en outre l'aperçu que A. Renzi donne sur ce mémoire, où la juste et savante critique, égale la profondeur de son raisonnement. V. L'*Investigateur* Tome cité pag. 212-15

(2) V. *Journal de l'Institut historique* T. VIIme, 1837 pag. 61.

pas fait un vain appel aux amis de la science: je m'associe à ses efforts ». Et plus tard, un autre ministre de l'Instruction, publique M. Salvandy, non seulement approuvait « tous les changements apportés aux status et adoptés dans les séances des 25 avril et 24 octobre 1845 » (1) mais; dans une lettre adressée le 26 juin 1847 à M. le baron Taylor, président de l'*Institut,* il écrivait: « Je viens de mettre à la disposition de l'*Institut Historique* la somme de *quinze cents* francs. Je désire que vos savants collègues trouvent dans cette décision un témoignage de ma vive sympathie pour l'*Institut Historique* et les travaux importants qu' il poursuit » (2).

Dans le même temps, plusieurs souverains et princes de l'Europe acceptaient le titre de membres et protecteurs de cette nouvelle institution. Le roi de Sardaigne, le roi de Wurtemberg, le roi des Belges, le prince royal de Bavière, le prince de Prusse, le prince de Saundershausen, le prince de Schaumbourg-Lippe, les princes Louis et Jérôme Bonaparte, l'empereur du Brésil, le grand-duc de Toscane, le comte de Syracuse et enfin le Sultan de Turquie qui, en se déclarant protecteur de l'Institut, lui faisait don de vingt mille piastres pour donner à cette *Société* « une marque de son intérêt » (3).

Tout cela se doit surtout à l'initiative de l'infatigable Renzi, qui n'épargnait aucun moyen pour faire toujours plus avancer cette noble institution.

Parmi les hommes éminents qui ont fait partie de l'*Institut Historique*, il faut ajouter, à ceux que nous avons nommés et qui en furent en quelque sort les fondateurs, les suivants:

Destut - de - Tracy; Lemercier, de l'Académie Française; le comte De Lasteyrie, député; le duc de Doudeauville; le duc de Choiseul; le baron Notret de Saint - Lys; M. de Salvandy, de l'Académie Française; Carnot, Merlin, Siméon; Reinhard, de l'Académie des Sciences morales et politiques; Cherubini, de l'Académie des beaux - arts; Chateaubriand, Lenoir, Martinez de la Rosa, le prince de la Moskowa, Villemain, Paschal - Stanislas Mancini, Augustin Thierry et d'autres.

Cependat les événements politiques de 1848, semblaient ménacer l'existance de la *Société* et ce fait produisit dans ses membres une vive préoccupation.

Les démissions du citoyen Lamartine des fonctions de président et de MM. Frissart et abbé Auger de vice - président, ajoutèrent de l'embarras. Mais Renzi, au contraire, ne se decouragea pas et se hâta, dans ces entrefaites, de sauver l'Institut. En effet, dans la première séance de l'assemblée générale du 31 mars 1848, il rendit compte d'une démarche qu' il avait faite avec le secrétaire général

---

(1) V. L'*Investigateur* T. VI - IIe Série 1849.

(2) V. L'*Investigateur* Tome VII - II Série 1847.

(3) V. L'*Investigateur* Tome VIII - IIe Série 1848; lettre de Rifat, ministre du Sultan, à M. A. Renzi, 7 mai 1848.

et plusieurs membres du Conseil, auprès du nouveau ministre de l'Instruction publique. Le citoyen CARNOT accueillit la Commission avec bienveillance et déclara « qu' il aurait fait tout son possible pour se rendre utile à l' *Institut Historique*, dont il était membre depuis l'époque de sa fondation » (1).

Et dans cette même séance, après une longue discussion, RENZI fit décider qu' une assemblée extraordinaire aurait eu lieu le 7 avril prochain à l'effet de renouveler le grand bureau.

Après la visite à M. le ministre CARNOT, une autre Commission, composée de huit membres du Conseil, de l'administrateur A. RENZI et du secrétaire général, sur la proposition de RENZI, se rendit à l'Hôtel - de - Ville pour faire acte d'adhésion à la République. M. BUCHEZ, maire adjoint, reçut cette Commission.

Un de ses membres, E. DESCHAMPS, prit la parole en ces termes: « Citoyens gouvernants; l'*Institut Historique,* par la voix de sa Commission spéciale, s'empresse d'offrir au gouvernement provisoire de la République son adhésion la plus complète, son concours le plus dévoué ». (2)

Cette même députation demandait en outre qu' on l'autorisât à prendre le titre d'*Institut Historique National.* M. BUCHEZ, au nom du Gouvernement provisoire, repondit ainsi: « Je vous remercie de l'acte d'adhésion que vous faites, et qui certainement devait être à l'avance dans vos intentions. Vous ne pouvez pas douter que la République ne s'occupe très - sérieusement des études historiques. Ces études ont pour résultat d'éclairer l'avenir par le passé, de donner le véritable cachet à chaque nationalité. L'histoire est un élément précieux de la politique; elle a fait des progrès immenses dans ces derniers temps.... La France a répandu la civilisation par l'enseignemet et vous êtes destinés à coopérer à cette oeuvre en choisissant des hommes capables d'enseigner les traditions du passé, pour montrer les devoirs du temps présent. Quant à la demande que vous nous faites de vous autoriser à prendre le titre d'*Institut Historique National,* nous ne sommes que gouvernement provisoire, et comme tel nous n'avons aucune autorisation de ce genre à donner » (3).

En attendant, la séance extraordinaire du 7 avril venait d'avoir lieu. On renouvela le grand bureau. M. BUCHEZ en fut élu président et l'*Institut Historique* conserva son titre ancien. Mais son état financier avait beaucoup souffert dans cette année. L'on proposa d'ouvrir une souscription et non seulement tous les membres qui étaient présents à l'assemblée générale du 28 avril s'empressèrent d'y faire inscrire leurs noms; mais même des étrangers firent preuve de dévouement envers l' Institut (4).

---

(1) V. L'*Investigateur* T. VIII - IIe Série: Séances de l'*Institut Historique* pendant les mois de Février, Mars, Avril et Mai 1848.

(2) V. L'*Investigateur* de 1848 tome cité.

(3) V. L'*Investigateur* de 1848 tome cité et *Le Moniteur* du 29 mars 1848.

(4) V. L'*Investigateur* de 1848, tome citè.

Par ce moyen on put faire face aux besoins les plus pressants, et la *Société* fut mise en condition de continuer librement sa marche glorieuse.

A partir de ce moment des améliorations et surtout dans la rédaction du journal de la Société, deviennent nécessaires et c'est toujous de la part de Renzi qu' elles sont proposées. En effet. dans l'assemblée générale du 30 avril 1852, il a la parole pour exposer son projet arrêté dans le Conseil, qui consiste dans la distribution des sujets de mémoires et des rapports à faire, pendant l' année, par les membres de l' *Institut*, et dans la lecture de tous les travaux que l'on s'est engagé à rédiger. Cette proposition, qui amenait de grands avantages fut sur-le-champ adoptée, de même que celle de donner plus d'étendue aux travaux et aux publications de la *Société*.

Nous voilà, en attendant, à la Séance publique du 3 avril 1859, c'est-à-dire au 25me anniversaire de la fondation de l' *Institut,* dans laquelle M. de Berty, vice - président, pouvait justement affimer que: « Depuis un quart de siècle l' *Institut* poursuit avec persévérance, au milieu des bouleversements politiques et des changements de toute nature, le but utile que ses fondateurs se sont proposé; mais en jetant un regard rétrospectif sur la carrière qu' il a parcourue, il n'a pu oublier tout ce qu' il doit aux hommes éminents qui l'ont créé, aux souverains et aux princes qui l'ont honoré de leur protection, aux savants de la France et de l'étranger et aux zélés collaborateurs qui l'ont soutenu de leur concours éclairé » (1). Et pendant qu' en 1859 M. Poujoulat écrivait à Renzi: « J'ai vu l' *Institut* à son humble berceau... il se recommandera au respect et à l'estime de la postérité » (2); M. de Pongerville, de l'Académie Française, président de l' *Institut Historique*, en 1865, affirmait: « L' *Institut*, encouragé par le succès, achèvera religieusement la tâche qu' il s'est imposée ». (3) Cette prophétie devait, en effet, s'effectuer car, dèsormais, l'existence de la *Société*, qui venait de prendre le nouveau nom de *Société des études historiques,* était assurée. Le 3 mai 1872 elle était reconnue d'utilité publique et le beau songe de Angelo Renzi devenait une pure et durable réalité (4).

---

(1) V. L'*Investigateur* Tome IX - IIIe Série 1859.

(2) V. L'*Investigateur*. T. IX - IIIe Série 1859: lettre de M. Poujoulat à Renzi p. 153.

(3) V. L'*Investigateur,* T. V^{o} - IVe Série 1865.

(4) Je regrette de n'avoir pu consulter ce que M. O. Gigli, redacteur du journal « Il Tiberino » écrivait à propos des premières années de l'*Institut historique*.

L'OEUVRE DE A. RENZI

L'oeuvre de A. Renzi comprend des *mémoires* historiques et linguistiques; des *rapports* archéologiques; des *articles* d'histoire littéraire et quelques *entrefilets* de différents sujets.

A la première et à la seconde espèce appartiennent: *La guerre de Spartacus en trois campagnes;* la *Vie politique et littéraire de François Salfi;* les *Mémoires sur les Archives historiques italiennes;* les *Congrès scientifiques des italiens; Pierre Fontaine* (nécrologie), *Le Général José de San - Martin* (biographie); l'*Histoire des Basques; M. de Vanderbach* (biographie); *Les Bohémiens; Le Comte Des Fossez* (biographie); *La République de Saint - Marin;* l'*Abandon des enfants en Chine; Jeanne Darc; la Panification ancienne et moderne; Denis Foyatier* (biographie); *François Salfi* (biographie): *Le fleuve des Amazones;* l'*Histoire de Florence* (par Jacopo Pitti); *La Mer Morte* (par Lynch); *Le Royans; L'Ile de Sainte-Croix; La Signora di Monza et son procès; Le camp de César dans le pays des Andes; La langue des Ouolofs; Les Incas et la langue Aymara - Quichua; Les langues des Indiens du nord de l'Amérique* (90 idiomes); le *Dictionnaire général italien - français; Le Polyglotte improvisé* (Dictionnaire italien - français - anglais); une *Recension sur le Dictionnaire Arménien - Français* de A. Calfa.

A la troisième: *Peuples primitifs de l'Italie* (par Poletti); *La grotte de Collepardo; Monuments de tous les peuples* (par E. Breton); *Fouilles de la voie Appienne; Confession souterraine de la Basilique de Saint - Marc de Rome* (par Mgr. Bartolini); *Les fouilles de Cumes.*

A la quatrième: *Histoire de la poésie française à l'époque impériale* et *Les principales phases de la langue italienne.*

A la cinquième: *Analyse du congrès d'Edimbourg de 1850,* le *Percement de l'isthme de Suez* et la *Description d'une petite machine géocyclique.* De ces écrits, qui parurent la plupart dans l'*Investigateur* dépuis 1842 jusqu' à 1868, nous irons en donner une sobre analyse, des principaux du moins:

La *Guerre de Spartacus,* publiée par l'éditeur Fayolle en 1832, fut sugérée à Renzi par la belle statue de Foyatier, que l'on admire, même aujourd'hui, aux Tuileries. L'importance de cette guerre, qui fut une des plus mémorables dans les annales de Rome, les souvenirs de ce héros extraordinaire, de cet homme opprimé, enchaîné, n'ayant pour lui dans son néant que l'aide de ses propres forces et son talent pour les diriger, lui ont fait puiser, dans les ouvrages les plus célèbres de Salluste, Plutarque et d'autres, tous les faits isolés les plus authentiques et leur donner la forme d'un récit historique, avec l'ordre et l'esprit qui leur appartient.

« Ce titre: *L'art d'écrire les langues sans les apprendre,* m'avait frappé » écrit E. Garay de Monglave, dans son analyse du *Polyglotte Improvisé* (1). « Il me rappelait involontairement ceux de beaucoup de livres de science qui suivirent l'invention de l'imprimerie; titres prétentieux, entachés même quelque peu de charlatanisme, bien que les ouvrages auxquels ils servent d'étiquettes renferment souvent d'excellentes choses. Je voyais avec peine ce retour à un passé déjà loin de nous, car, je l'avouerai franchement, j'ai peine à me faire à cette reconstruction systématique d'un monde qui n'est plus, tentée journellement par de jeunes esprits qui rougiraient d'être de leur siècle.

Cependant la connaissance que j'ai depuis longtemps de la personne et des travaux de M. Renzi, ce que je sais de sa consciencieuse et *opiniâtre érudition,* l'amitié qui le lie à notre grave Foyatier, à cet artiste tout d'une pièce, dont il fut le premier à saluer, par un écrit parfumé d'antiquité, le *Spartacus,* cet événement des temps modernes; tout s'unissait pour me rassurer sur cette première impression, et pourtant, malgré moi, toujours je me surprenais à me dire: *L'art d'écrire les langues sans les apprendre! Oh! cela ne se peut pas.*

Tandis que mon esprit se révoltait de la sorte contre une idée brute qu' il ne se donnait pas la peine de creuser, l'envie me prit de feuilleter la préface du livre. Il en est tant qui ne disent rien! celle-ci, peut-être, me révélera quelque chose.

L'auteur tient à son titre. Tant mieux: j'aime les hommes qui ont le courage de leur opinion ». « Ce titre - dit M. Renzi - exprime parfaitement le caractère et

---

(1) *Le Polyglotte Improvisé* (langue des signes) Dictionnaire Italien - Français - Anglais par A. Renzi. Un gros volume in - 12 de 1000 pages. A Paris, chez Baudry; à Florence, Molini; à Turin, Bocca; à Rome, Merle; à Bruxelles, Jomar; à Londre, Rolandi; à Genève, Cherlubiez; à Lyon, Dourtier, et à Milan, Vienne, Moscou.

le but de mon ouvrage. Sa forme inusitée était commandée par l'usage auquel je le destine. Il n'y a personne qui n'ait senti la nécessité de posséder un moyen quelconque; mais prompt, immédiat, de communiquer ses idée, d'exprimer ses besoins dans une langue qu' il n'a pas le temps d'étudier. Étudier à fond une langue, c'est se préparer bien des ennuis, bien des dégoûts, pour un succès fort incertain. L'exercice pratique et journalier par lequel on apprend passablement sa langue maternelle, n'est point applicable aux langues étrangères. Et puis, comment espérer de soumettre au joug uniforme de l'étude cette multitude que la dissipation ou l'intérêt agglomère pour si peu d'instants, et qui se disperse ensuite sans espoir de retour? Ce qu' il faudrait dans le monde, ce serait comprendre au premier aspect un idiome inconnu, et traduire ses pensées dans cet idiome, sur-le-champ et sans étude. »

« Voilà le grand problème que M. Renzi a entrepris de résoudre; et déjà la franchise, la netteté, la modestie même de son titre saute aux yeux des plus incrédules ». « On peut au moyen de sa langue, dit - il, comprendre et écrire une langue étrangère sans l'avoir apprise. L'exécution est possible par la disposition des mots et des rapports qu' on établit entre les langues ».

« L'auteur n'est pas partisan des dictionnaires que nous possédons. Suivant lui, il n'y a pas d'homme qui se soit adonné à l'étude des langues sans avoir acquis la certitude de la parfaite inutilité de ces dictionnaires avant de savoir une seule langue étrangère. Une pensée a toujours dominé les auteurs dans la classification de leurs matériaux; ils ont toujours voulu faire passer la théorie avant la pratique. M. Renzi procède en sens inverse. Il veut que tout le monde puisse se servir de son dictionnaire avant d'avoir appris, c'est - à - dire, pour apprendre et pour se faire comprendre à l'instant. La richesse, l'abondance des mots n'est, suivant lui, utile qu' aux savants. Ce qu' il faut au vulgaire c'est la traduction fidèle de la langue usuelle, de la langue parlée sur tous les degrés de l'échelle sociale, dans chaque peuple. L'auteur reconnaît la difficulté d'écrire les langues étrangères selon leur génie qu' « on n'arrive, ajoute - t - il, à bien posséder qu' à condition d'oublier celui de sa propre langue ». « Aussi, n'est - ce pas sans raison qu' on a dit qu' autant de fois un homme parlait une langue nouvelle, autant de fois il était homme ».

Un grammairien habile, N. Boussi, résume ainsi le livre de Renzi: « Il est évident que l'auteur ne prétend enseigner, ni à parler, ni à écrire littérairement les langues étrangères, puisqu' il pense qu' *on n'arrive à en posséder le génie qu'à condition d'oublier celui de sa propre langue*. L'art qu' il nous présente, est celui d'écrire les langues sans les apprendre. Ce n'est point aux savants qu' il s'adresse, ce n'est pas même à ceux qui se proposeraient de le devenir; c'est à ceux qui n'en ont ni la volonté, ni le loisir. Il dit à celui qui voyage à l'étranger, à celui qui a besoin d'y correspondre: ouvrez le *Polyglotte improvisé*, et vous y trouverez la traduction toute faite de votre pensée. Il ne s'agit pas d'écrire plus ou moins

élégamment, plus ou moins correctement même, en italien, en anglais, en français; mais tout simplement d'écrire de façon à se faire comprendre, à peu près, comme font tous les étrangers quand ils se trouvent dans un pays qui n'est pas le leur, et qu' ils se figurent en parler la langue. A y regarder de près, ce résultat, réduit à sa plus simple expression, pourrait bien être de majeure importance. Il suffit de le considérer du point de vue utilitaire....

Mais, ne paraîtra-t-il pas étrange que ce soit précisément un professeur de langue qui vienne dire qu' on n'apprend jamais qu' imparfaitement une langue étrangère; qui, mettant de côté toute sa science, le fruit des travaux, des mombreuses recherches de toute une vie, déclare, sans plus de façon, que, du moins dans les circostances habituelles de la vie, il suffit de s'exprimer tout juste, assez bien pour se faire comprendre? C'est qu' il y a deux manières de s'occuper de l'étude des langues: l'une, pour les approfondir et les perfectionner; l'autre pour les vulgariser. Il est quelque savant qu' une active passion du bien public conduit de la première à la seconde; ce ne sont pas les plus mombreux, mais ce sont les plus dévoués, les plus désintéressés de gloire personnelle. De tous les mérites c'est le plus difficile et le plus estimable. Il est juste et utile de le reconnaître et de le proclamer » (1).

Voici le relevé des divisions qu' embrasse le dictionnaire de A. Renzi: Tableau de phrases élémentaires composées avec des verbes, des pronoms et des négations; Conjugaison des verbs en italien, en français et en anglais; Dizionario italiano-francese-inglese; Dictionnaire français-anglais-italien; Dictionary english-italian-french; Supplément au dictionnaire: armée de terre, monture d'une arme à feu, hommes de guerre, marine, hommes de mer, commerce, noms de nombre, monnaies de tous les pays avec leur valeur; Table des verbes français; Index of english verbs.

« La méthode de l'auteur — écrit Joël Cherbuliez dans la *Revue critique des livres nouveaux* (VIIIe année, N. 3; 1840) — consiste, on le devine sans peine, à donner, sous forme de dictionnaire, la conjugaison de tous les verbes, avec les locutions usuelles qui s'y rapportent; puis, un vocabulaire contenant tous les mots dont on a le plus fréquemment besoin. Son livre fournit ainsi tous les éléments de la phrase. On y trouve un tableau comparatif, une espèce de concordance perpétuelle qui vous initie aux trois langues mises en présence, bien mieux que ne le feraient toutes les grammaires. Ce procédé ne saurait sans doute s'adapter à des langues dont la construction phraséologique différerait essentiellement; mais aux trois idiomes que M. Renzi compare, on pourrait ajouter l'espagnol et le portugais. Un autre dictionnaire du même genre serait consacré aux langues germaniques; un troisième aux langues slaves, et, de cette manière, la connaissance de trois langues suffirait

(1) V. *Journal de la langue française et des langues en général;* 14e année, IIIe série, N. 4 - avril 1840.

pour donner la clef de toutes celles qu' on parle en Europe. — En se livrant à ce travail, l'auteur, entraîné par le désir de simplifier encore les rapports des diverses parties de son livre, et de rapprocher toutes les langues par un interprète commun, a essayé de créer une langue des signes qui fût intelligible pour tous. Ce n'est pas le premier essai de ce genre qui ait été tenté; mais celui-ci n'est pas le moins ingénieux. M. Renzi ne prétend pas représenter les idées par des signes, à la mimique seule, à la langue des sourds-muéts, au langage de la nature, le monopole de ce privilège et la solution du problème d'une langue universelle, si longtemps cherché par les savant du dernier siècle! Le but plus modeste de notre auteur est d'employer seulement ces signes comme une espèce d'index qui conduit dans son livre aux mots et aux phrases qu' ils remplacent. Ils sont inscrits en marge et répétés, dans le même ordre, à chaque page, de telle sorte que chaque signe, surmonté du chiffre de la page, suffit, pour indiquer ce qu'on veut exprimer, et devient facilement intelligible pour le lecteur qui possède le *Polyglotte improvisé* ».

« Ces signes ne s'élèvent pas au-dessus de dix-neuf, dont quatre seulement sont répétés quinze fois devant les soixante lignes qui composent la page; mais ces quatre signes, toutes les fois qu' on les répète, sont précédés d'un autre signe bien distinct et il en résulte autant de combinaisons différentes de signes qu' il y a de lignes dans la page. Cette disposition de signes se trouve reproduite à toutes les pages du livre; il n'y a de changé que le numéro de la page.

L'emploi de ces signes m'a semblé clair, prompt, facile. C'est un accessoire fort utile du livre de M. Renzi. Quant au principal, c'est-à-dire au manuel lexique, il m'a paru s'approprier parfaitement à l'usage de ceux qui veulent apprendre sans maître. Sous ce rapport, le *Polyglotte improvisé* offre de grands avantages, et nous ne doutons pas que l'xpérience ne confirme l'espoir qui a soutenu l'auteur dans son rude et minutieux travail. Pour le mener à bonne fin, il a fallu autant de patience, d'ordre et de goût, que d'érudition et de science » (1).

L'article sur *Le fleuve des Amazones* a pour but l'entreprise de la navigation du plus grand fleuve du monde.

D'abord il décrit le cours du *Maragnan* appelé *Fleuve des Amazones* par le capitaine espagnol Orellano, qui le descendit au XVe siècle et de ses affluents tels que l'*Acayale*, le *Beni*, le *Mamoré* et l'*Itenès*. Ensuite il parle de ses principaux explorateurs: Haënke, Malaspina et d'Orbigny; de la richesse et de la fertilité du sol baigné par cette immense rivière et donne des détails historiques à l'égard du gouvernement Portugais et Espagnol qui, à cause de leurs jalousies, suscitèrent la révolution et la guerre civile, en privant de toute relation extérieure et de tout rapport avec la civilisation, le bassin de l'*Amazone*. Et après avoir mis en évidence,

---

(1) V. L'*Investigateur* T. XII - 1840: Analyse du *Polyglotte improvisé* par Eug. Garay de Monglave.

avec de justes reflexions, tous les avantages qui pourraient résulter de l'emploi de la navigation à la vapeur dans les larges bras de ce vaste bassin, il conclut: « Outre les richesses nouvelles que le commerce, qui est éminemment civilisateur, puiserait dans ces communications, nous ne devons pas passer sous silence les avantages qui en résulteraient pour la science historique, pour la linguistique, pour les sciences et pour les arts. On approfondirait avec succès les idiomes des nombreuses peuplades qui habitent les bords de l'Amazone; on étudierait tous ces monuments qui les entourent, et dont les ruines attestent, chez les nations indigènes retombées dans la barbarie, une civilisation d'une haute antiquité ». Et pour accomplir une de ces hautes missions civilisatrices il s'adresse à la France « qui sait répandre ses bienfaits partout où son contact se fait sentir » (1).

L'*Histoire de la poésie française à l'époque impériale*, c'est un exposé par ordre de genres de ce que les poëtes français ont produit de plus remarquable depuis la fin du XVIIIe siècle, jusqu' aux premières années de la Restauration par M. Bernard Jullien et dont le nôtre en a fait le resumé.

Voilà comment il s'exprime: « M. Jullien, écrit - il, a fait l'analyse critique de six cents ouvrages, par là ont peut se faire une idée de la quantité de notions qu' il a ressemblées dans son histoire. Tout l'ouvrage est fait dans le même esprit et avec une analyse cosciencieuse de tous les ouvrages importants dont il parle. Non content d'en faire connaître exactement le plan et les principales divisions, il en cite des passages choisis et ce n'est qu' après avoir donné au lecteur tout ce qui lui est nécessaire pour se faire une opinion sur l'oeuvre analysée, qu'il prononce lui - même son jugement, laissant ainsi à chacun le droit de le casser, s'il n'est pas convaincu de sa justesse. Ainsi, ces jugements mêmes fussent - ils controversés, on a toujours, dans ces deux volumes, le relevé de ce que la poésie a produit de meilleur en France pendant les quinze ou les dix - huit premières années de ce siècle. C'est donc, au point de vue historique, un ouvrage tout à fait important.... Nous aurions clos ici ce rapport si nous n'avions pas jugé à propos de soumettre aux lecteurs une réflexion qui nous a paru de quelque importance en un tel sujet ». Et, après avoir considéré que « l'Empire est une époque toute brillante de gloire et de renom pour la nation française » il se demande comment se fait - il que, parmi tant de poètes, il n'y en ait pas un seul qui ait essayé de chanter la gloire de la France. « Le récit de tant de faits héroïques - ajoute - t - il - aurait dû suffire pour échauffer l'imagination la plus glaciale » et reportant alors son esprit au delà des Alpes, où il semble que ce rôle ait été réservé aux poètes italiens, il parle des chants, pleins de beauté et d'énergie, sur la bataille de Marengo et le siège de Gènes par Gianni, poète attaché à la cour impériale, et après avoir touché

(1) V. L'*Investigateur* T. III. — 1843 pag. 233.

à la *Mascheroniana* de Vincenzo Monti, « qui a chanté sur une lyre sublime les lauriers cueillis par les Français » il examine un chant de ce « sublime poète » intitulé l'*Epée de Frédéric le grand*, qu' il dedia à la Grande - Armée. De cela il conclut que « les poètes italiens, tout en puisant dans les mouvements guerriers de cette nation des sujets capables d'exciter et de nourrir leur imagination ardente, ont élevé la littérature italienne au plus haut degré de sa splendeur ». Il fait des éloges à M. B. Jullien pour tant de matériaux arrachés à l'oubli où ils allaient se perdre; pour le talent qu' il a mis dans ce livre et surtout pour son « infatigable persévérance ».

Dans *La confession souterraine de la Basilique de S. Marc de Rome,* le nôtre, après avoir illustré l'ouvrage de Mgr. Bartolini par des notices empruntées à l'histoire religieuse sur la signification de certains emblèmes et de quelques symboles existants dans l'Église primitive et conservés dans l'Église moderne, mais avec une signification tout autre; après avoir donné en peu de mots, mais dans une forme simple et assurée, des renseignements pleins d'érudition artistique, historique et archéologique sur l'oeuvre du savant Mgr., il se félicite avec lui de sa découverte et l'encourage à poursuivre dans ses études « si utiles à l'histoire sacrée et profane ».

Le livre de M. E. Breton, « *Monuments de tous les peuples* » est un classement chronologique des monuments de tous les peuples, c'est - à - dire une histoire abrégée de l'architecture chez les différentes nations anciennes et modernes. Le nôtre, après avoir relevé que l'auteur, pour atteindre son but, a mis à contribution les nombreuses monographies qui ont paru en France, en Angleterre et en Allemagne, rend compte, dans une manière vraiment consciencieuse et savante, de cet ouvrage, traduit déjà en italien, en allemand et en russe. Et pour ne pas citer tout ce qu' il à écrit sur cet argument, nous nous bornérons à reproduire ses conclusions, bien surs qu' elles suffiront à faire juger et apprécier toutes les idées qu'il a exposées dans ce compte rendu.

«.... L'auteur, dit - il, par une analyse serrée et bien faite, a rendu son ouvrage fort intéressant.

D'ailleurs les nombreuses gravures ajoutées au texte, et si agréables à l'oeil, viennent au secours du lecteur intelligent.

Les monuments des Indous (1), quelque grands, quelque magnifiques qu'ils soient, ne sont pas entourés de ce prestige du beau, de l' idéal, attaché aux monuments grecs et romains; pour les noms de la mythologie, *Jupiter* ou *Mars, Junon* ou *Vénus*, la toute - puissance du père des dieux, la force, la sagesse, la beauté, représentées dans la statuaire par le génie des Grecs, sont tout à fait

(1) C'est à ces monuments que Renzi s'est interessé le plus.

ignorées des Indous. Leurs idoles sont ce qu' il y a de plus laid dans l'art et de plus choquant au milieu des temples magnifiques élevés en leur honneur.

Ce qui frappe surtout dans l'examen des monuments de l'Inde, c'est cette profusion de temples et de richesses, cette grandeur colossale des proportions, sans que rien indique clairement la cause qui a produit tout cela. Elle tient assurément au sentiment religieux et à l'organisation sociale des Indous.

Il paraît que ces peuples, avant de subir la domination des conquérants, ont embrassé l'esprit contemplatif qui a détruit leur activité.... source première de tant de misères et de servitude.... Il faut étudier la mythologie des Indous pour comprendre leur architecture. Leurs livres sacrés, où tout est gigantesque, où la terre se confond avec le ciel, ressemblent, pour ainsi dire, à leurs monuments et en sont la meilleure explication ».

La *Grotte de Collepardo* est plutôt qu' une notice, un résumé que le nôtre fait des lettres de M. D. Santucci sur ce sujet.

« Ce qu' il faut remarquer, écrit-il, dans la description de cette grotte admirable formée de stalactites et de stalagmites aux contours les plus bizarres, c'est la vivacité et la nettété du style qui ont permis à l'auteur de reproduire, avec une vivace fidélité, les impressions que donnent à la fantaisie ces objets pétrifiés semblables à des forêts de cyprès, de palmiers; à des bustes et à des statues de l'aspect le plus varié et de décrire au vif tant de monuments que la nature étale avec profusion par son travail lent et merveilleux ». A cela, on doit ajouter le but scientifique toujours soutenu par le nôtre dans tous ses écrits. Et après avoir parlé de la découverte d'une mine d'or qui paraît être très-riche, faite non loin de Collepardo; mais restée oubliée, et de l'exhumation de corps humains au-dessus de la grandeur ordinaire complètement pétrifiés, il s'adresse aux hommes de la science pour qu' ils veuillent étudier ces phénomènes « dont la connaissance peut être d'une grande utilité ».

L'article sur « *Les congrès scientifiques des italiens* » c'est un mémoire dans lequel le nôtre fait, en abrégé, l'histoire des congrès qui ont eu lieu en Italie depuis celui de Pise, qui remonte à 1839 et qui fut le premier, à celui de Naples qui allait se devolopper pendant que l'auteur écrivait ces impressions.

Après avoir parlé de l'utilité de cette noble institution, il examine l'oeuvre de ces réunions de savants, de « ce nouveau pouvoir tout pacifique qui, né d'hier, fait tomber déjà les barrières de la politique, et devient, du consentement de tous, le centre et le foyer de la vie intellectuelle de l'Italie ».

Pendant qu'il fait des éloges à M. Lynch, à ce marin hardi, pour son exploration de la *Mer Morte,* il regrette que les Français n'aient réalisé cette entreprise à cause surtout de la faveur peu généreuse du gouvernement vers la Société de Géographie et vers toute expédition scientifique. Après il touche à l'expédition

presque simultanée du malheureux lieutenant anglais Molyneux (23 août 1847).

Il résume, en nous donnant un récit plein de vivacité, la relation de M. Lynch; le rapport de M. Maury, directeur de l'Observatoire de Washington et celui de M. Jomard à la Société de Géographie et conclut, dans l'intérêt de la science, avec une digne appréciation sur l'importance des travaux auxquels se livre cette Société.

Un préjugé qu'on ne s'avoue pas; mais qui n'en est pas moins général, fait regarder la composition d'un *Dictionnaire* comme une spéculation, et il est rare qu'on donne à son auteur d'autre mérite que celui du dévouement et de la patience. Quelque commune que soit cette injustice, il se trouve, néanmoins, des hommes sérieux et capables, qui se montrent moins ingrats et plus équitables, qui savent apprécier ce qu'un bon dictionnaire a coûté de temps de recherches, de discernement; ce qu'il suppose d'érudition, de tact, de littérature et même de connaissance dans les sciences et les arts.

Un bon dictionnaire non seulement est un moyen et un instrument de progrès; mais il est un progrès lui - même et une phase dans l'histoire des lettres. Un des meilleurs livres de ce genre est, sans contredit, le *Dictionnaire Général Italien - Français* de A. Buttura entièrement refait par A. Renzi (1).

Dans une savante préface, le nôtre présente d'abord comme un tableau synoptique de la langue et de la littérature italiennes, de leur développement en général et de leur état actuel en France.

C'est une transition à la nomenclature ou plutôt à une simple indication des ouvrages qui en ont été les principaux éléments, c'est - à - dire des dictionnaires les plus connus et les plus remarquables.

Pour faire apprécier un ouvrage de ce genre, le moyen le plus court et le plus sûr, est d'en faire connaître le contenu et la disposition.

Voici, d'abord, ce que contient ce vocabulaire:

Plus de trente - neuf mille mots littéraires et usuels indiqués par des signes particuliers.

Cinq cents mots des classiques et particulièrement du Dante.

Les termes de sciences, d'arts, etc., presqu'entièrement omis par tous les lexicographes.

Les participes, les augmentatifs, diminutifs et superlatifs.

Le genre de tous les substantifs. Les terminaisons irrégulières des substantifs et des adjectifs des langues italienne et française.

La conjugaison des verbes irréguliers. Quinze mille exemples avec citations des auteurs.

---

(1) Gros vol. in 8° de 1279 pages à 3 colonnes chez Baudry à Paris (deuxième édition) 1861.

Les locutions proverbiales communes aux deux langues.

Les termes de géographie.

Voici l'ordre suivi dans la rédaction des articles: on trouve d'abord le sens propre, puis le sens figuré et métaphorique, suivis chacun d'exemples justificatifs; ensuite les locutions spéciales et les idiotismes; enfin les acceptions qui sont consacrées à quelque usage particulier. Ainsi à l'adjectif *manesco,* qui ne peut se traduire directement en français, on trouve successivement le sens propre qui est tout ce qui concerne l'action de la main, puis les sens étendus: *prompt ou léger de la main; adroit de ses mains; qui est à la portée de la main, ou sous la main.* Ainsi au mot *lupo* on trouve d'abord la traduction littérale, puis les diverses acceptions du mot *loup*, nombreuses en italien comme en français. On y voit, ensuite, l'expression proverbiale: A carne di lupo, zanne di cane; traduite non pas littéralement *à chair de loup, dents de chien;* mais le proverbe correspondant en français: *Telle viande, tel couteau* et le reste de l'article, qui ne comprend pas moins de vingt-quatre lignes, est rempli par des citations propres aux acceptions variées.

Dans sa préface, le nôtre s'excuse de ce qu'il va nous dire en protestant qu'il ne veut point faire incursion dans le domaine de la littérature: or, cette préface est un intéressant morceau de littérature, dont nous ne pouvons nous passer d'en citer les meilleurs points: « Vers la fin du XVIIIe siècle, écrit-il, la littérature française exerça une influence notable sur la langue italienne et plusieurs écrivains comme Baretti, Beccaria, Filangieri, Bettinelli, Cesarotti, et peu après Gioia, y transportèrent non-seulement l'esprit philosophique, mais encore la logique et la clarté des écrivains français de cette époque.... Venons maintenant à l'étude de la langue et de la littérature italiennes en France. Cette langue, étudiée pour le besoin des communications par les nombreux Français répandus en Italie au temps de l'Empire, restait étrangère au reste de la nation. Cependant les rapports continuels entre les deux peuples ne laissèrent pas de préparer un terrain favorable et qui, cultivé par quelques hommes habiles, produisit bientôt d'excellents fruits.

L'étude de l'italien en France commença aussitôt après la chute de l'Empire. Très-bornée d'abord, elle prit peu à peu un développement considérable. Quelles en furent les causes? Nous croyons les retrouver dans ce mouvement général qui porta les esprits vers l'étude des littératures étrangères sous la Restauration; dans l'enseignement du professeur Biagioli; (1) dans ses travaux sur *Dante, Pétrarque,*

---

(1) Josaphat Biagioli, philologue renommé, né à Vezzano près de Sarzana. A sa dix-septième année, il était professeur de littérature grecque et latine à l'Université d'Urbin. Lors de la Republique Romaine, il fut nommé Préfet; mais en 1799 il abandonna l'Italie pour suivre l'Armée française. A Paris, il fut nommé professeur de langue italienne au Prytanée et lorsqu'on supprima sa chaire, il donna des leçons privées qui lui procurèrent un grand succès. Il mourut le 13 décembre 1830 à Paris. Il composa une *Grammaire raisonnée de la langue française et italienne,* suivie d'un *Traité sur la poésie italienne.* Il publia en outre quelques oeuvres classiques italiennes enrichies de gloses. comme les *Lettres du cardinal Bentivoglio,*

Boccace etc; enfin dans la publication des meilleurs auteurs des différents siècles par Buttura (1).

Mais le goût pour cette langue n'est devenu général qu'après la publication des *Fiancés* (I Promessi Sposi) de Manzoni et de *Mes Prisons* (Le Mie Prigioni) de Silvio Pellico. Ces deux ouvrages, dont les éditions sans nombre se sont répandues dans presque toutes les classes de la société, ont exercé une influence merveilleuse et singulièrement développé la connaissance de la langue italienne.... Cependant on n'avait pour répondre à ces heureuses dispositions que des dictionnaires abrégés et grossièrement imparfaits.... Parmi les dictionnaires, celui de Buttura était regardé comme le moins imparfait; mais bien loin de satisfaire aux besoins nouveaux, il suffisait encore moins à donner l'intelligence des auteurs classiques publiés par l'auteur. C'est pour combler ce vide que nous avons entrepris de le refaire complétement sur un plan nouveau ». Il donne en outre une liste des principaux verbes qui n'ont point de correspondants en français et cette liste est très - nombreuse, surtout à certaines lettres. « Nous nous sommes efforcé, ajoute - t - il, de traduire toujours le mot italien par le mot propre français; mais il n'était pas en notre pouvoir d'inventer des correspondants pour plus de mille verbes et pour presque autant de participes et d'adjectifs qui en derivent. Nous avons dû les traduire par des périphrases » (2).

Ainsi le Dictionnaire de Buttura a été enrichi par le nôtre de 38902 mots et ce livre a lui coûté six années d'un travail assidu et consciencieux.

Le *Royans* ou *Pont - en - Royans* c'est une brève analyse d'un livre de M. l'abbé A. Vincent qui a pour titre : *Lettres historiques sur le Royans.* Dans cette pièce Renzi complète l'histoire de ce pays qui eut l'honneur de posséder, pendant le moyen - âge, un château dont il en reste des ruines et où fut enfermé le prince Zizim, frère de Bajazet, lorsqu'il vint demander son secours au roi Charles VIII, pour revendiquer ses droits au trône de l'empire ottoman. Il nous parle de la vie politique et civile des Royannais depuis le XIe siècle, époque

---

la *Trinuzia* de Firenzuola, *Les vers et les proses* de Buonarroti. Ses écrits les plus importants sont les *commentaires* de Dante et de Petrarque, publiés à Paris et insérès par Silvestri dans sa Bibliothèque choisie des ouvrages italiens. V. Nouvelle Encyclop. Popul. Ital. - Turin, Union Typ. Edit.

(1) Antoine Buttura, littérateur italien, né en 1771, mort à Paris en 1832. Il se rendit à Paris après le traité de Campo Formio; devint plus tard archiviste au ministère des relations extérieures du royaume d'Italie, puis consul en Illyrie de 1812 à 1813. De retour à Paris, il fut attaché au bureau des traductions au ministère des affaires étrangères et occupa une chaire à l'Athénée de 1817 à 1827. On lui doit, outre des Poésies (1811); Essai sur l'histoire de Venise (1815); Tableau de la littérature italienne (1819); un Poème sur la Grèce (1825); un Dictionnaire français - italien et italien - français (1832) très-estimé; etc. Il a publié, en outre, la *Bibliothèque* des poètes et des prosateurs italiens. V. *Nouveau Larousse illustré — Nuova Enciclopedia Popolare Italiana Vol. III.* — V. *Garollo, Diz. Biog. Univer. Vol. I, U. Hoepli - Milano 1907.*

(2) Préface au Dictionnaire Géneral pag. v.

dans laquelle, pour la première foi, le pays de Royans reçut de l'évêque de Grenoble, Artand, une Charte (Charta de Royano).

Il décrit le caractère de ces habitants, leurs sentiments de patriotisme et de liberté et après avoir soumis à l'appréciation des archéologues bien des matériaux importants (débris de mosaïque, des tuiles, des nombreuses médailles, des inscriptions qui viennent confirmer l'opinion que les Romains ont dominé dans ce lieu) il fait à M. Vincent la remarque suivante: « Nous aurions désiré plus de méthode dans l'exposé des faits dont il est question »; mais, du reste, il confirme que « le style est simple et sans prétention » et qu' « il a tout le mérite d'un style épistolaire: correct, élégant, et facile... dans les descriptions il est net et pittoresque comme les sites qu'il décrit ».

Dans « *L'Album* » (journal de Rome, N. 29, an 1851) M. A. Jacobini, avait donné des détails fort étendus sur les fouilles que le gouvernement de Rome avait entreprises sur la voie Appienne, au mois de décembre 1850.

Renzi, saisissant cette occasion, donne dans « L'Investigateur » une courte analyse de ce rapport, dans l'intérêt de l'art et de l'archéologie et après des considérations, certainement très-importantes, à l'égard de l'art des Romains, voici comment il conclut:... « La restauration des monuments élevés sur la voie. Appienne dans une si grande étendue, formera une espèce de musée qui pourra être utile aux études des beaux-arts, de l'histoire et de l'archéologie; études qui auront pour base trois époques bien distinctes qui se seront succédé dans la période de dix siècles. On pourra apprécier l'art dans ses formes modestes au commencement de la République; son développement et sa grandeur entre la fin de la République et le règne d'Auguste; sa décadence, à la fin de l'empire d'occident. Cette dernière époque fournira des enseignements qui ne seront pas perdus ».

A propos de la recension du *Dictionnaire Arménien-Français* par A. Calfa, nous nous bornerons à reproduire les mots de Renzi lui-même: « Depuis plus de vingt ans cet ouvrage manquait aux traducteurs comme aux Arméniens qui se livraient à l'étude du français. Il était donc aussi impatiemment attendu par les Orientaux eux-mêmes. Tous, jusqu'a ce jour, avaient reculé devant les difficultés que leur présentait l'accomplissement d'un semblable travail et c'est à des sollicitations pressantes et qui lui furent adressées de tous côtés que M. Calfa dut céder en se mettant courageusement à l'oeuvre. Ce n'est pas une oeuvre ordinaire, en effet, que ce Dictionnaire arménien-français. Privé de tout secours étranger, privé même de celui dont les auteurs de ce genre d'ouvrages usent et abusent, même ordinairement, avec si peu de réserve, c'est-à-dire de dictionnaires analogues faits par des devanciers, M. Calfa a dû reprendre en sous-oeuvre les vocabulaires si défectueux et si incomplets de Petit-Delacroix et de F. Aucher; redresser la plupart des explications; compléter les significations; compulser les principaux

auteurs arméniens pour éviter les omissions ou les fausses interprétations, etc. Plusieurs années devaient être entièrement consacrées à cet immense travail et M. Calfa s'est acquité de cette tâche avec une persévérance, un courage digne d'éloge et avec un talent dont il avait, du reste, donné d'incontestables preuves dans ses travaux antérieurs ».

La Signora de Monza et son Procès, n'est qu'un recit bien ordonné, resumé dans 43 chapitres, du procès qui avait été instruit en 1608, par le tribunal criminel de l'archevêché de Milan, à l'égard de *Soeur Virginie Marie de Leyva*.

On sait qu'à la fin du XVIe siècle, un monastère célèbre servait d'asile à des filles appartenant aux plus grandes familles italiennes: c'était celui des religieuses de Sainte-Marguerite de Monza, dites *Bénédictines humiliées*. Il avait survecu à l'abolition, prononcée par Pie V, de l'ordre régulier des *Frères humiliés* et il avait dû ce privilège à la bienveillante protection de Saint Charles Borromée.

La ville de Monza, située à quelques lieues de Milan, avait été, en 1531, érigée en fief, par une convention passée entre Charles V et François II, huitième duc de Milan, au profit de dom Antonio de Leyva qui, dès l'année 1502 et en récompense de brillants faits d'armes, avait été nommé prince d'Ascoli et de Monza.

Son fils, dom Martin de Leyva, eut une fille, nommée Virginie qu'il destina, avant même qu'elle vînt au monde, à passer sa vie dans le couvent de Saint-Marguerite. En effet, en 1595, Virginie-Marie de Leyva, (dans « Les Fiancés » de Manzoni, *Gertrude*) alors agée de vingt ans, resplendissante de jeunesse et de beauté, prononça ses voeux et s'enferma dans le monastère de Sainte-Marguerite de Monza. Toutefois, son rang et sa fortune lui assuraient, même dans l'interieur du couvent, une situation privilégiée. Investie par son père de tous les droits qui lui appartenaient sur son fief, ayant le titre et les prérogatives de princesse de Monza, Virginie, ou plutôt *la Signora*, car c'est sous cette désignation qu'elle était connue, semblait une reine au milieu de ses compagnes, et la supérieure avait même cru devoir attacher deux dames d'honneur à sa personne.

Cependant, au bout de quelques années, des bruits confus se répandirent dans la ville et signalèrent d'étranges événements, où le romanesque se mêlait au criminel, et dont l'intérieur du monastère aurait été le théâtre. On parlait de relations coupables entre *la Signora* et un jeune seigneur de la ville nommé *Jean Paul Osio;* (dans Manzoni, *Egidio*) de naissances mystérieuses, et de la disparition plus mystérieuse encore d'une religieuse, Catherine de Meda, dont les indiscretions pouvaient être redoutées.

En 1608, un procès fut instruit, dans l'ombre, par le tribunal criminel de l'archevêché de Milan, d'après les ordres et sous la direction du cardinal Frédéric Borromée. C'est de ce procès que le nôtre a donné une relation française.

Au moment où s'instruisit cette mémorable procédure, elle avait d'autant plus

frappé les esprits, qu'on avait pris plus de soins pour la tenir secrète, et l'imagination s'était exercée sur ce déplorable texte: le drame mystérieux accompli dans le cloître de Sainte-Marguerite.

L'historien contemporain Ripamonti avait, le premier, signalé les désordres survenus dans ce monastère; mais il avait ignoré les véritables détails. Il n'avait indiqué que des faits vagues et souvent erronés; il n'avait même pas connu la personnalité réelle des principaux acteurs engagés dans ces tristes événements.

Depuis, Alexandre Manzoni a touché épisodiquement dans ses *Fiancés* (Chap. IX et X) à la sombre légende de la *Signora de Monza;* mais il ne pouvait que s'en tenir à des conjectures et accepter de confiance ce que racontait la tradition. En effet il ne s'occupe que de « narrare brevemente la storia antecedente di questa infelice » (chap. IX).

Après, César Cantù a fait connaître la vérité tout entière sur cet intéressant sujet (1).

Plus récemment encore, le comte *Tullio Dandolo* a publié les mêmes documents en entier, dans leur texte latin et en langue italienne.

Enfin, le nôtre, voulant mettre à la portée des lecteurs français ce récit, qui à tout l'intérêt du roman et de plus le mérite de l'histoire, fit paraître, en s'appuyant sur les pièces officielles, une relation complète du procès de *la Signora de Monza* et de ses coaccusés.

Voici comment *M. J. Barbier* s'exprime dans son rapport à l'égard de cette pièce: (2) « Une publication de cette nature n'etait pas sans danger et l'écrivain qui n'eût poursuivi qu'un succès de scandale, en sacrifiant les moeurs et l'honnêteté publique, était certain d'atteindre son but. Tel n'est pas le caractère de la publication de A. Renzi, nous avons à peine besoin de le dire. Son volume disposé, écrit dans un but sérieux et historique, met en lumière, il faut le reconnaître, tous les faits regrettables dont les murailles du couvent de Sainte-Marguerite ont si longtemps dérobé le mystère à tous les yeux; mais le récit de ces faits eux-mêmes a été adouci autant que l'exigeait le respect du lecteur et que le permettait la véracité de l'histoire.

Le propre des récits judiciaires, c'est l'intérêt dramatique doublé par le *réalisme,* si nous pouvons employer une expression toute moderne. C'est là ce qui explique le goût du public pour ces sortes de lectures; on a toutes les émotions du roman ou du drame et l'on ajoute à part soi: *tout cela est vrai.* On se le repète avec une satisfaction singulière, jusqu'au moment où vient la réflexion, qui apporte à l'esprit un salutaire enseignement et qui lui montre l'enchaînement inflexible et logique des passions humaines: le désordre d'abord et le crime ensuite ».

---

(1) C. Cantù — *Storie minori* — Vol. IIo pp. 290-302; Torino, Unione Tip. Edit.

(2) V. L'*Investigateur* T. II: Sér. IVe pp. 211-12 an 1862.

Le nôtre a su donner un véritable intérêt à sa relation. Ce n'est pas une sèche et monotone lecture de pièces. En présentant avec méthode et dans leur ordre logique tous les documents épars que la procédure avait mis à sa disposition, il en a composé un récit des plus attachants.

Une amitié de longue main lui imposait l'obligation de remplir ce devoir, c'est-à dire de tracer quelques lignes sur la vie et l'oeuvre de son ami Denis Foyater. En effet, après avoir parlé de son humble naissance dans un hameau de Bussière, il le suit à travers le développement de sa vocation pour la sculpture. Il nous le fait connaître étudiant à l'école des Beaux-Arts de Lyon et de Paris, essuyant une vie pénible; mais toujours occupé à son art et à ses vastes projets qui lui devaient assurer, plus tard, une belle réputation parmi les artistes statuaires. Ensuite, il donne une ample illustration des travaux que Foyatier exécuta avant son départ pour l'Italie, ceux qu'il fit en Italie, et des belles statues qu'il modela après son retour.

Ce court récit, mais plein de vérité, est le témoignage d'une sincère amitié (1).

Le Camp de César dans le pays des Andes, (2) c'est une courte description du lieu que Jules César avait choisi pour tenir en respect les peuples qui environnaient la *Civitas Audium,* comme il l'appelait, et qui prit en suite, le nom de *Juliomagus* et plus tard celui d'*Andegavi* et enfin d'*Angers.*

Cette description, par laquelle il nous est donné d'apprendre l'importance stratégique de cette position lors de la conquête romaine, la valeur de l'architecture militaire chez les Romains et l'art merveilleux de disposer leurs campements, a son grand mérite d'être une description réelle faite sur le lieu même et dans lequel le nôtre s'était expressement rendu, poussé par sa curiosité d'historien et d'archéologue.

Le *Rapport* sur les *Langues des Indiens du Nord de l'Amérique,* c'est une analyse de l'ouvrage de M. Gallatin et plus précisement du *Dictionnaire comparatif* (en anglais) *des langues des Indiens* par cet auteur, publié en 1842 sous les auspices de la *Société des Antiquaires* de l'Amérique du Nord.

Le nôtre, après avoir donné un aperçu général à cet ouvrage et aux causes du nombreux fractionnement des dialects chez ces peuples indiens, voilà comment il se resume: « L'ouvrage de M. Gallatin présente le Dictionnaire de plus de soixante-neuf langues et dialectes et une quantité de grammaires. Si on voulait rechercher l'origine de toutes ces langues, il serait fort difficile de la trouver. Ce qui frappe d'abord, c'est d'y rencontrer des mots qui ressemblent à ceux de plusieurs langues anciennes et modernes d'Europe et d'Asie. On reconnaît cependant que

---

(1) Cette brochure a été mentionnée dans le Catalogue (imprimé) de l'Histoire de France.

(2) Cette brochure a été mentionnée dans le Catalogue (imprimé) de l'Histoire de France.

tous ces dialectes présentent le caractère de toutes les langues primitives et que leurs formes tiennent à des causes naturelles, qui ont été communes à toutes les langues. Ces langues se rapprochent des langues européennes modernes; ce qui fait penser aussi aux philologues qu'il a dû exister une civilisation très - avancée parmi ces peuples primitifs de l'Amérique ».

A l'appui de ce qu'il vient d'avancer, il entre ensuite dans quelques détails morphologiques comparatifs et au moment d'examiner le pronom possessif, qui est presque toujours joint au substantif, dans le plus grand nombre de ces langues, (Chez les Algonkin - Lenape: **nun - nutcheg** (ma main); **ken - nutcheg** (ta main) **wun - nutcheg** (sa main); **ne - ek** (ma maison); **nee - kou** (notre maison); chez les Iroquois: **giatattege** (mon frère) **thiatattege** (ton frère); chez les Micmas: **n'nixkam** (mon Dieu) **k'nixkaminou** (notre Dieu); chez les Chippeway: **nos** (mon père), **kos** (ton père) **os - un** (son père) etc., il fait cette importante remarque: « J'ai dû me souvenir que cette forme est très - usitée chez les peuples des Apennins du milieu de l'Italie, qui prononcent: *mammema* (mère - ma) *patremu* (père - mon), *nonnetu* (grand - père - ton); *caseta* (maison - ta); ce qui prouve que les peuples modernes conservent encore quelques - unes des formes de leur langue primitive » (1).

Après il conclut que « toutes les langues des Indiens d'Amérique ont la même origine et que la comparaison faite par M. Gallatin donne le résultat le plus positif et le moyen de s'entendre aux peuples parlant un langage différent ».

Enfin, à propos de ce rapport, voilà comment M. Pickering, secrétaire de la Société des Antiquaires de l'Amérique du Nord, s' adressait au nôtre: « L'ouvrage de M. Gallatin, sera desormais, grâce à votre analyse qui a dû vous coûter beaucoup de travail, bien connu, non - seulement de vos correspondants et amis de France, mais encore de ceux que vous avez dans les autres parties de l'Europe » (2).

Dans l'introduction à la *Grammaire des Ouolofs* par M. Lambert, le nôtre, après avoir observé que c'est un ouvrage court et précis recommandable par l'ordre, la clarté et la méthode qui y règnent, il conclut que cette langue *ouolove*, parlée d'un peuple jeté aux extrémités de l'Afrique, et qu'il examine dans tous ses éléments morphologiques, paraît être très - ancienne surtout parce qu'elle revêt, à beaucoup d'égards, le caractère général des langues primitives et par la simplicité de sa construction.

Les *Incas* est l'objet d'un autre mémoire que le nôtre fit paraître dans l'*Investigateur* en 1844.

Après avoir tracé le resumé historique de la dynastie, presque fabuleuse des

---

(1) V. aussi le dialecte de la ville de Rieti qui a les mêmes cas: **frátetu** (ton frère), **sóreta** (ta soeur), **síetu** (ton oncle); **síeta** (ta tante); **quinátetu** (ton beau-frère); **quináteta** (tá belle-soeur); etc.

(2) V. L'*Investigateur* T. II, ann. 1842, IIe Série.

Incas, qui furent les fondateurs de l'empire du Pérou et de la Bolivie, de la vie civile et politique de ces peuples indiens, jusqu'au moment où ils furent cruellement subjugués par le capitaine espagnol François Pizarro et asservis complètement à l'Espagne, il nous entretient sur les deux idiomes parlés encore, à côté de l'espagnol, dans ces contrées: le *quichua* chez les Pérouviens et l'*aymara* chez les Boliviens.

« Cette langue, le *quichua*, ajoute le nôtre, avait sa littérature et des poésies qu'on chantait au son d'instruments faits de roseaux. Des comédies et des tragédies étaient représentées devant la cour, aux fêtes du soleil. Il y avait de la regularité et de la variété dans le rhythme. L'universalité de cet idiome, avait l'immense avantage d'établir des liens entre tous les peuples soumis à la domination des Incas, de faire accepter partout les lois, les usages de la cour de Cuzco et de porter au loin une civilisation bienfaisante.

La langue *aymara*, n'est pas moins riche que la langue *quichua*: ces deux langues se rapprochent beaucoup et ne diffèrent souvent que par de légères modifications dans les mots.

L'une et l'autre se distinguent par une rare précision dans la phrase et par des moyens abondants d'exprimer la pensée sous des formes diverses: on remarque de l'énergie dans certaines expressions et des tournures qui rappellent la langue latine ».

En 1844 l'*Institut Historique*, voulut confier au nôtre, le compte-rendu de tous les volumes que la *Société* des *Archives Historiques Italiennes*, fondée à Florence, venait de publier sur l'histoire d'Italie. En considerant que parmi les historiens de Florence, il n'en est pas de plus digne de l'attention de notre époque que Iacopo Pitti, il commence par l'analyse de l'*Histoire* de cet auteur dont les manuscrits, tirés de la poussière d'une bibliothèque, où ils étaient restés presque ignorés depuis trois siècles environ, venaient de donner enfin à ce savant, le rang qui lui appartient.

« On a attaché, écrit-il, avec raison, d'autant plus d'intérêt à cette *Histoire* qu'elle retrace plus particulièrement l'action et le mouvement intérieur du peuple florentin, de ce peuple démocratique dont la vie, les moeurs, les lois électorales et organiques ne sont presque pas connues ».

Mais avant d'aborder cette analyse, le nôtre prend soin, bien à propos, de nous faire connaître d'abord sommairement les cinq premiers volumes reçus par l'*Institut*, car « ils renferment des documents historiques aussi variés qu'importants ». Il conclut, enfin, que la publication des Archives historiques italiennes, apportera « de grandes lumières à la science historique » car « elle intéresse l'Italie et les nations qui ont joué un rôle important dans la Péninsule ».

La *Vie intérieure des Basques* c'est l'analyse par le nôtre d'un manuscrit de M. de Labadie, sur cet argument. Après avoir considéré comment le peuple Basque

a su conserver pendant quatorze siècles sa nationalité, ses moeurs et sa langue, et après nous avoir donné quelques traits caractéristiques de ces gens à propos des costumes, des jeux, de la danse, de la vie civile et domestique, de la langue basque ou *escuara*, il aboutit à ces considérations: « Le peuple Basque ne ressemble pas aux autres par cela même qu'il a toujours été un peuple stationnaire et brave, qui, tout en conservant les formes d'une vie pastorale, a su defendre la position géographique et presque inaccessible des montagnes qu'il habite. Ils sont fiers (les Basques) d'avoir constamment maintenu leur indépendance avec leurs libertés et leurs privilèges, au milieu des peuples tombés dans l'esclavage. Ils sont extrêmement orgueilleux de leur noblesse, c'est - à - dire de leur noblesse collettive comme nation. Extrêmes dans leur vengeance, ils sont cependant généreux envers les faibles. Le peuple basque est éminemment stationnaire. Nous souhaitons qu'il persiste à être le gardien jaloux de ses moeurs et de ses coutumes nationales; mais nous voudrions le voir entrer dans le mouvement de la civilisation par l'instruction que le Gouvernement lui offre et pour laquelle il a une invincible répugnance. Nous n'avons à presenter en sa faveur qu'une circostance atténuante; c'est la difficulté qu'à le Basque pour substituer la langue française à sa langue maternelle, qu'il regarde comme la plus belle langue du monde ».

Dans la *Biographie de François Salfi*, dont le nôtre en fit deux éditions et qui est, à la vérité, une étude simple et consciencieuse, il nous donne, en trois parties, la vie de ce littérateur qui fut aussi un excellent poète tragique.

Dans la première, qui va de 1759 à 1789, c'est - à - dire au plus grand succès théâtrale remporté par l'auteur avec le *Spectre de Temessa,* il nous parle de la jeunesse de cet écrivain, de son penchant pour la poésie, de ses théories philosophiques qu'il avait apprises à Naples, suivant les cours de Genovesi, dans les oeuvres de Descartes, des *Encyclopédistes* et de Bayle et enfin des quérelles qu'il eut avec l'autorité ecclesiastique pour la publication de ses opuscules: *Essai sur les phénomènes anthropologiques relatifs au tremblement de terre;' Allocution d'un cardinal au pape; Réflexions sur la cour de Rome.*

Dans la seconde partie, qui comprend la période de 1789 à 1815, est exposée toute la vie politique de Salfi.

La révolution française venait d'éclater. Ce grand événement avait donné aux peuples des idées nouvelles et tout à fait opposées à celles que cherchaient à maintenir la politique de leurs gouvernements. Bientôt la cour de Naples devint inquiète, soupçonneuse, tracassière. Elle organisa l'espionnage; elle encouragea et récompensa la délation. Salfi, après plusieurs péripéties, ne se sentant plus en sûreté dans cette ville, s'embarqua pour Gênes et de là il se rendit à Paris. Mais quand Bonaparte venait d'être nommé général en chef de l'armée d'Italie, plein d'espérance, il retourna à Gênes. Après la victoire de Montenotte, il se rendit à

Pavie et puis à Brescia où il se fit apprécier par son patriotisme et ses talents à tel point qu'en voulant lui donner un témoignage public de reconnaissance, on l'admit au nombre des citoyens brescians. En attendant il s'était lié, dans cette ville, d'une étroite amitié avec le général Murat. Quelque temps après on lui offrit la charge de secrétaire général au ministère de l'instruction publique à Milan, charge qu'il accepta avec l'intention de se rendre utile par ses productions théâtrales. En effet il traduisit alors le *Charles IX* et le *Fénelon* de Chénier et peu après il fit paraître *Virginie de Brescia* qui obtinrent un succès éclatant. Cette vie tranquille et laborieuse fut de nouveau troublée et il se vit encore lancé dans les mouvements révolutionnaires qui s'étaient nouvellement engagés à Naples. Appelé par ses amis, Salfi, quitta Milan et se rendit à Naples, déjà occupée par l'armée de Championnet; mais les français, attaqués en même temps en Italie et sur le Rhin, durent abandonner cette ville et les patriotes napolitains furent reçus, et Salfi avec eux, prisonniers des Anglais. Heureusement Salfi put se sauver, par la générosité d'un ami, à Marseille.

Invité par Murat, il se rendit la seconde fois à Milan où il fut nommé professeur d'histoire et de diplomatie dans les écoles spéciales de cette ville; mais quand le roi Joachin Murat prit les rênes du gouvernement de Naples, il fit retour à sa patrie où l'on le nomma professeur d'histoire à l'Université.

La chute de Murat lui fit chercher pour la troisième fois, son asile sur la terre hospitalière de France.

De ce qui arrive depuis ce moment à l'an 1832, c'est-à-dire à l'époque de la mort de Salfi, est l'objet de la troisième partie de la biographie par le nôtre. C'est l'époque du calme et de l'étude qui suit une vie orageuse et pénible. En effet nous voyons paraître, tour à tour, l'*Analyse de l'histoire grecque*, l'*Essai sur la comédie italienne*, la *Francesca di Rimini* et le *Corradino;* mais, ce qui est plus intéressant, le dixième volume de l'*Histoire littéraire d'Italie*, qui serait restée incomplète par la mort de son auteur Ginguené, et dont le nôtre fait une analyse vraiment minutieuse et savante.

L'*Histoire de Jeanne Darc* (1) est divisée en deux parties. La première, formée de trente-sept chapitres, contient: le Siège d'Orléans; Mission et victoires de Jeanne Darc. La deuxième, de trente chapitres: Captivité et procès de Jeanne Darc; Son martyre.

Il faut premettre, avant tout, que ce recit a été redigé sur le guide des ouvrages des meilleurs écrivains du temps et contemporains qui se sont occupés

---

(1) Le nom *Darc* était adopté par tous les anciens écrivains qui se sont occupés de la vie de la Pucelle. V. A. Renzi, J. Darc p. 3. V. sur le même argument A. Vallet, sur le nom de J. Darc; Vallet de Viriville, Nouvelles recherches sur la famille et sur le nom de J. Darc; Notices sur le nom Darc.

Cette brochure a été mentionnée dans le Catalogue de l'Histoire de France que nous avons déjà cité.

a l'histoire de la *Pucelle d'Orléans* et avec le concours des dépositions de témoins qui prirent part au procès, comme nous l'avertit l'auteur lui-même.

Ce livre, lors de sa publication dans sa première édition, suscita des polémiques et des discussions dont nous ne pouvons nous passer de parler (1).

Lorsqu'en 1855 (2) parut l'histoire de Jeanne Darc, M. O. Delepierre dans l'*Athenaeum* de Londre (15 septembre 1855 N. 1455) dans un article intitulé *Doute historique,* eut soin d'examiner le livre de Renzi et voilà comment il s'exprime: « Un des monuments de France, le plus présents aux souvenirs populaires, c'est la statue de Jeanne Darc, témoignage d'héroïsme et de folle superstition..... Ces souvenirs sont-ils attachés à un mythe? Shakspeare, Voltaire, Schiller et Southey, en lui consacrant quelques chants, prouvent-ils sa réalité? Ne doit-on pas croire au contraire, après due investigation, qu' il s'agit d'une conception de l'esprit, immortelle sans doute; mais non historique? ». Et plus loin il ajoute: « Il demeure cependant inexplicable comment Jeanne, *si ce fut un personnage réel,* après avoir sauvé son roi et son pays, fut, ensuite, abandonnée par le parti qui lui devait un triomphe aussi grand que durable ». Et il conclut: « S'il y a quelque chose de neuf dans la Jeanne de M. Renzi, c'est que les anciens d'étails sont habilement disposés et avec une admirable impartialité. Nous ignorons s'il a cherché à conduire ses lecteurs vers la conclusion à laquelle nous sommes arrivés en terminant son livre. Nous nous doutons même si l'auteur a eu en vue de donner une conclusion précise, sinon celle de l'admiration pour l'héroïne. Néanmoins nous pensons qu'il n'est personne, ayant lu l'histoire de Jeanne pour la première fois dans le livre de M. Renzi, qui, parvenu à la dernière page, ne soit convaincu que cette fille inspirée fut, à son insu, la dupe (wel-scketed) bien choisie d'un parti politique ».

A cet article repliqua, les documents à la main, A. Carra de Vaux, (3) dans ces termes: « On peut juger par les conclusions de l'*Athenaeum* du dégré de confiance que méritent les appréciations historiques des publications anglaises quand elles intéressent l'amour-propre national ». Ni moins résolument le nôtre, quand il affirme que « cet article ne semble servir qu'à jeter de l'incertitude dans l'esprit des lecteurs sur une vérité historique incontestable et incontestée ».

Après, A. Jubinal, dans son rapport sur les travaux de l'Institut Historique, durant l'année 1856, s'adressait au nôtre par ces mots: « La troisième médaille a été accordée au travail si français, si patriotique de M. Renzi, sur *Jeanne Darc* (4).

---

(1) Dans le compte-rendu de la feuille de correspondance de l'Association centrale des Comités Historiques et Archéologiques à Hanovre, M. Einfeld, dans un article assez long, analyse ce mémoire de A. Renzi sur Jeanne Darc.

(2) En 1857 parut la deuxième édition corrigée et augmentée

(3) V. L'*Investigateur* T. V. an. 1855 pagg. 368 - 370.

(4) Ce mémoire reçut une médaille d'argent d'incouragement dans l'assemblée générale du mois de juillet 1856.

Prendre l'héroïne de Vaucouleurs à sa naissance, vous la montrer dans sa jeunesse au milieu de sa famille, simple bergère comme Sainte Geneviève, puis, inspirée de Dieu, suivant au combat la voix de Sainte Catherine, marchant la première aux honneurs du sacre de Rheims comme son étendard avait marché le premier au combat; tombant enfin sacrifiée à d'injustes haines, à d'odieuses vengeances et terminant sur le bûcher une vie sans reproche comme sans peur, telle a été la tâche de notre honorable confrère.

En réhabilitant Jeanne Darc contre les calomnies de Voltaire, M. Renzi a accompli une oeuvre patriotique dont nous ne saurions que le louer. Il nous a donné les interrogatoires de Jeanne Darc, si curieux, si intéressants, si authentiques. Nous devions l'en récompenser, et c'est une seconde récompense, à laquelle vous vous associerez tous, que le remerciement public que je lui en adresse ici ».

En abrégé, l'oeuvre de A. Renzi, n'a pas proprement le mérite de l'originalité; mais elle témoigne, sans doute, d'une érudition ample et variée.

APPENDICE

(DOCUMENTS)

I.

Du Registre des *Confirmations* des Archives paroissiales de Morro Reatino :

Anno Domini 1792, in Sacra Visitatione, habita, die sab.ti 16 Iunii ab Ill.mo et Revd.mo Domino Xaverio Marini Episcopo Reatino sacramentum Confirmationis accepit Angelus Renzi filius Antonii q.m Mattei et Annae Mariae Renzi. Compater Ioannes Federici.

Datum Castri Murri die 9 - 11 - 1918.

II.

Du Cahier des *Stati liberi* de 1807 à 1814 chez les Archives de la Chancellerie Épiscopale de Rieti :

Die 14 9bris 1812

Pro D. Angelo Renzi fil. q.m Antonii de Reate sub. Par. S. Eusanii an. 24 circiter. D. Maria Catharina Canali fil. D. Joannis Taddei de ead. sub Par.a S. Juvenalis, an. 16 circiter.

Ex.re D. Dom.cus Pidotti fil: q.m Leopoldi de ead. an. 43 etc.

Dominicus de Cinti fil: q.m Joannis Antonii da Castro Murri Reatinae Diec.is an. 40 circiter qui med.tis deposuere de libero statu et de permanentia in Patria.

III.

Du *Liber matrimoniorum* ab anno 1793 ad annum 1860 Parochialis Ecclesiae S. Juvenalis et B.mae Virg.is Mariae de Scala :

Anno D.m 1812 die vero. 26 Nmbris duabus ut de Mandato habitis denuntiationibus de Matrimonio contrahendo inter Angelum Renzi q. Antonii filium et Mariam Catharinam Canali, Ioannis Taddaei filiam, quorum primus S. Eusanii Paraeciae subditus erat, altera huic meae Paraeciae subjacebat, nulloque detecto impedimento, eos in matrimonium conjunxi juxta ritum S. E. R. coram notis testibus Josepho Bernasconi et Joanne Fran.co Orlandi.

IV.

Rieti, 28 giugno 1869.

Onorevolissimo Signor Angelo Renzi

Parigi.

In omaggio alla stima che professa alla Illma S. V. la Città di Rieti, ed in pegno di gratissima memoria che di Lei serba questo Municipio Reatino cui Ella volle degnarsi offrire i pregiatissimi suoi scritti che formano anch'essi decoro della Biblioteca del Comune, permetta che la Rappresentanza della Città di Rieti, Le offra un tenuissimo attestato di sua sincera riconoscenza nell'unita medaglia d'oro che Ella sarà compiacente di conservare a ricordanza del luogo natio.

Per la Giunta
l'Assessore ff. di Sindaco
L. PETRINI

Rieti, 28 juin 1869.

Très On. M. Angelo Renzi à Paris.

Pour vous assurer de l'extime que la Ville de Rieti a pour V. S. et en témoignage du souvenir que pour vous a toujours gardé cette Municipalité à laquelle vous avez digné offrir vos écrits très - estimables qui ajoutent de l'honneur à notre Bibliothèque, permettez que le Conseil Municipal de notre Ville, vous offre une preuve de sa sincère reconnaissance dans cette médaille en or qu'il vous envoie et que V. S. voudra bien garder en souvenir du lieu natal.

L'Assesseur ff. de Maire
L. PETRINI

V.

Anno 1809.

Stato di anime soggette alla Parrocchia di S. Eusanio (in casa Angelotti).

« Angelo Renzi (età) 20 - (professione) Studente - Celibe - di Morro - domiciliato in questo Comune da 5 anni.

Registre des paroissiens de la Paroisse de Ste Eusanio (chez Angelotti).

« Angelo Renzi âgé de 20 ans - Étudiant - Célibataire - de Morro - ayant son domicile dans cette commune depuis 5 ans.

VI.

In altra Statistica, fatta sotto l'Impero, dei possidenti e indigenti, *Angelo Renzi* di Morro è messo fra i secondi.

Dans une autre Statistique, rédigée sous l'Empire, des propriétaires et indigents, Angelo Renzi de Morro est classifié parmi ces derniers.

VII.

Je suis redevable de cette notice, tirée des Archives de la maison Ricci de Rieti, à mon collègue le prof. Angelo Sacchetti - Sassetti.

Lettera di Fra Carlo di Tutti i Santi ad A. M. Ricci.

Parigi, 6 giugno 1843.

P. S. « Sarei gurioso (sic) sapere se lei conoscie (sic) un certo Renzi che dicesi di Rieti, con moglie e figli, il quale passa per una specie di letterato : almeno appartiene a delle Società Letterarie, e che se la passa bene in Parigi ; il quale lo *rincontro* spesso ed abita vicino a me e ciò per guriosità (sic) ».

Lettre de Frère Charles de Tous les Saints à A. M. Ricci.

Paris, le 6 juin 1843.

P. S. « Je serais curieux de savoir si vous connaissez un tel Renzi qui dit d'être né à Rieti et qui a avec lui sa femme et ses enfants. Ici on le croit littérateur : du moins il appartient à des Sociétés Littéraires. Il mène bien sa vie à Paris et je le rencontre souvent, car il demeure tout près de moi. Cela je voudrais le savoir seulement pour satisfaire à ma curiosité ».

VIII.

EXTRAIT

D'ACTES DE DÉCÈS

DÉLIVRÉ A TITRE D'UN SIMPLE RENSEIGNEMENT.

Reg.

N.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

VILLE DE PARIS

CINQUIÈME ARRONDISSEMEMT

MAIRIE DU PANTHÉON

Du onze juillet mil huit cent soixante onze à trois heures du soir.

ACTE DE DÉCÈS *de Ange Renzi*
décédé ce soir à deux heures
à Paris, en son domicile rue Royer Collard N. 11
âgé de soixante dix huit ans et huit mois, homme de lettres, né à Morro de Rietti (Sabine) veuf de Caterina Canali, sans autres renseignements, le décès dûment constaté
sur la déclaration de Joseph Bengali
âgé de vingt deux ans, employé
demeurant rue des Saints - Pères N. 70
et de Charles Mony
âgé de quarante trois ans, employé
demeurant rue de l'Arbalète N. 41
qui ont signé, par-devant Nous, Maire du Cinquième Arrondissement de Paris, après lecture faite dudit Acte. Signé : Bengali, Mony de Mareine.

Pour copie conforme aux Registres.

Paris, le 11 Décembre 1914.

Le Maire du Ve Arrondissement,
AR. TAIRE

Imprimeries Réunies, D.

BIBLIOGRAPHIE

DE

A. RENZI

1832 — La guerre de Spartacus en trois campagnes - Fayolle - Paris.
1832 — La vie politique de François Salfi id.
1840 — Le Polyglotte improvisé - Baudry - Paris.
1861 — Dictionnaire général italien - français, Deuxième édition, Baudry - Paris.

Investigateur,	Tome II	1842	- Langue des Ouolofs.
»	»	»	- Langues des Indiens du Nord de l'Amérique.
»	»	»	- Peuples primitifs de l'Italie.
»	T. III	1843	- Les Incas et la langue Aymara - Quichua.
»	»	»	- Le fleuve des Amazones.
»	T. IV	1844	- Histoire de la poésie française à l'époque impériale.
»	»	»	- Archives historiques italiennes.
»	»	»	- Histoire de Florence (par Jacopo Pitti).
»	T. V	1845	- Archives historiques italiennes.
»	»	»	- La confession souterraine de la Basilique de Saint-Marc.
»	T. VI	1846	- Les congrès scientifiques des italiens.
»	»	»	- La grotte de Collepardo.
»	»	»	- Monuments de tous les peuples.
»	T. IX	1849	- La mer Morte (par Lynch).
»	T. X	1850	- Histoire des Basques.
»	»	»	- Pierre Fontaine.
»	»	»	- José de San - Martin.
»	»	»	- Analyse du congrès d'Edimbourg de 1850.
»	T. I	1851	- M. de Vanderbach.
»	»	»	- Les Bohémiens.
»	»	»	- Le Royans.
»	»	»	- Fouilles de la voie Appienne.
»	T. II	1852	- Le comte de Fossés.
»	»	»	- L'île de Sainte-Croix.

Investigateur	T. III.	1853	- Les fouilles de Cumes.
»	T. IV	1854	- La République de Saint Marin.
»	»	»	- Abandon des enfants en Chine.
»	T. V	1855	- Jeanne Darc.
»	»	»	- L'histhme de Suez.
»	T. X	1860	- De la panification ancienne et moderne.
»	T. I	1861	- Recension sur le Dictionnaire Arménien - français de A. Calfa.
»	T. II	1862	- La Signora di Monza et son procès.
»	T. III	1863	- Denis Foyatier.
»	T. VI	1866	- Le camp de César.
»	T. VII	1867	- Description d'une petite machine géocyclique.
»	T. VIII	1868	- François Salfi.

Statistique des travaux de l'Institut historique pendant 25 ans.

LIBRARY OF CONGRESS
0 018 459 840 1

PREZZO L. 2.50